



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2524
16 décembre 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Syrie

Un désastre auquel toutes les grandes puissances ont contribué

**La campagne
de
Nathalie
Arthaud**



Page 16

Primaires

**Le cirque
électoral
de la gauche**

Page 4

Trump

**Les grands
patrons
aux manettes**

Page 8

La destruction d'Alep et la barbarie du monde capitaliste

Alep agonise sous les bombes. Depuis plusieurs mois, les habitants de cette ville grande comme Marseille sont pilonnés par l'armée syrienne soutenue par la Russie. « Les rues sont pleines de gens sous les décombres. Ils meurent parce qu'on ne peut pas les sortir de là », expliquent les secouristes. Même les hôpitaux sont pris pour cible, tandis que l'armée reprend rue par rue les quartiers qui lui échappaient encore.

Les grandes puissances se renvoient la balle. Le rôle de la Russie est certes révoltant. Et que penser de politiciens comme Le Pen ou Fillon qui font l'éloge de Poutine ! Mais Hollande et Obama sont bien mal placés pour s'indigner et crier au crime contre l'humanité. Car les grandes puissances ont une responsabilité écrasante dans l'évolution qui a conduit à la situation actuelle.

Il n'y a pas si longtemps, elles soutenaient la dictature féroce d'Assad, que Sarkozy avait invité en 2008 pour le défilé du 14 juillet. Puis en 2011, lors des « printemps arabes », les dirigeants occidentaux l'ont lâché. Ils ont soutenu des milices, y compris celles d'islamistes aussi barbares que le régime. Trois ans plus tard, après que cette politique eut permis aux islamistes de prendre le contrôle d'un vaste territoire, les grandes puissances ont de nouveau changé d'orientation. Elles critiquent Assad et Poutine, mais leur laissent faire le sale boulot, tandis qu'elles-mêmes mènent la guerre contre les islamistes dans d'autres parties de la Syrie et en Irak, comme à Mossoul, aujourd'hui ravagé par des combats terribles.

En cinq ans, la guerre en Syrie aurait fait 400 000 morts, 12 millions de réfugiés, dont 4 millions sont partis à l'étranger. Les dirigeants occidentaux versent aujourd'hui des larmes de crocodile. Leur sollicitude ne va pas jusqu'à ouvrir la porte aux Syriens. Si ceux-ci parviennent à fuir cet enfer et tentent de se réfugier en Occident, ils se heurtent aux barbelés dressés par l'Europe-forteresse ou par la Turquie avec l'argent européen. Et c'est souvent alors la Méditerranée qui devient leur cimetière, comme cela a encore été le cas la semaine dernière.

La politique des puissances occidentales n'a jamais été guidée par les intérêts des peuples, mais toujours par la cupidité. Le Moyen-Orient et son pétrole font depuis longtemps l'objet de leurs convoitises. Pendant la Première

Guerre mondiale, Français et Britanniques se sont partagé l'Empire ottoman, et la Syrie est passée sous domination française. Depuis, les pays de la région sont peut-être indépendants mais les puissances occidentales continuent de les piller, au prix de guerres terribles. Et, aujourd'hui encore, le marchand de canons Dassault ou le cimentier Lafarge font leur beurre sur la dévastation de la Syrie.

Les dirigeants français expliquent qu'en combattant là-bas ils luttent contre le terrorisme. Quelle hypocrisie ! En réalité, ils l'alimentent, par leur politique impérialiste. Les attentats en France ont été un contrecoup de la guerre de l'autre côté de la Méditerranée.

Cette guerre implique déjà l'Iran, les monarchies du Golfe, les États occidentaux, la Russie et le régime turc, en guerre contre sa minorité kurde. Et l'histoire du 20^e siècle nous rappelle qu'un conflit en apparence lointain et secondaire peut déboucher sur une guerre généralisée.

Alors, Alep est certes loin, mais ce qui se passe là-bas nous concerne, car c'est peut-être de notre avenir qu'il s'agit. Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage, disait Jaurès. Syrie, Irak, Afghanistan, Ukraine, Soudan, Libye... le monde est aujourd'hui à feu et à sang.

Le capitalisme, c'est d'abord l'exploitation de la classe ouvrière, les bas salaires et la menace permanente du chômage. Rien que cela justifie d'y mettre fin. Mais en outre ce système dément, qui repose sur la concurrence féroce entre firmes et entre États, menace en permanence de conduire toute l'humanité dans la guerre. Les ouvriers français ou allemands d'avant 1914 étaient durement exploités. Mais ce qui les attendait, l'enfer des tranchées et de Verdun, était pire encore.

Alors, nous débarrasser du capitalisme, ôter aux grandes entreprises leur mainmise sur toute l'économie, est vital. C'est vital pour mettre fin aux inégalités et à l'exploitation du travail salarié. Mais c'est vital aussi pour mettre fin aux guerres engendrées par la convoitise des grandes firmes et des grandes puissances. Sans cela, nous aurons tôt ou tard d'autres Alep et d'autres Mossoul, non seulement de l'autre côté de la Méditerranée, mais à nos portes et dans nos villes.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		Luxleaks : il a dit la vérité, il faudra l'exécuter	6	Il y a 25 ans : fin de l'URSS, pas des idées communistes	11
Hollande et Cazeneuve dans le sécuritaire	3	Adama Traoré : l'injustice continue, le combat aussi	7	ENTREPRISES	
Macron : du flou... sauf pour le patronat	3	Accueil des migrants : un exemple de solidarité	7	MCSyncro - Chanteloup	12
RSA : la droite contre les plus pauvres	3	Privas : que pas un élève sans papiers ne manque à l'appel	7	Sotalentz - Drulingen	12
Primaire de la gauche : Peillon s'invite au cirque	4	Logement : une précarité qui s'étend	7	Pays de Montbéliard : aides à domicile en lutte	12
Argenteuil : le souvenir d'un tour de Valls	4	Depakine : action de groupe contre Sanofi	7	SNCF - Nantes	13
IVG : Le Pen dore la pilule au FN	4	DANS LE MONDE		AXA - Belgique : 650 licenciements	13
Affaire Lagarde : un panier de crabes	5	États-Unis : Trump, les grands patrons aux premières loges	8	Dacia - Roumanie	13
Le projet Fillon : diminuer les moyens de l'éducation	5	Obama va-t-en guerre jusqu'au bout	8	Services publics	13
La Sécurité sociale dans le viseur	5	Cuba : les capitalistes sont déjà dans la place	8	Air France : recul de la direction	14
Cahuzac : les yeux dans les yeux et la main dans le sac	6	Turquie : attentats et répression	9	Bosch - Beauvais	14
Évasion fiscale : les méthodes changent, l'évasion reste	6	Brésil : corruption et attaques contre les travailleurs	9	PSA	14
				Hôpital Tenon (AP-HP) Paris 20 ^e	15
				Saint-Denis : les communaux	15
				Nathalie Arthaud : une candidate communiste révolutionnaire	16
				Le congrès de Lutte ouvrière	16

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

État d'urgence : Hollande et Cazeneuve font dans le sécuritaire

Dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 décembre, les députés ont voté, à une large majorité, la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 15 juillet 2017.

Il s'agit de la cinquième prolongation depuis les attentats de novembre 2015 à Paris. La seule modification concerne les assignations à résidence, limitées à douze mois au lieu des quinze demandés par le gouvernement. Elles pourront cependant être prolongées de trois mois, mais après une décision de justice et non pas seulement au cas où, notion policière bien vague, des « éléments nouveaux » s'ajouteraient au dossier.

Le gouvernement justifie les sept mois supplémentaires en déclarant ne pas vouloir lâcher prise avant la fin des deux prochaines élections, présidentielle et législatives, où de grands rassemblements auront lieu. Auparavant, le prétexte avait été l'Euro de football. À gauche comme à droite pourtant, de nombreuses voix s'accordent à dire que le bilan de l'état d'urgence est dérisoire et, au fil du temps, de plus en plus mince en matière de

prévention du terrorisme.

Décréter l'état d'urgence, mettre des policiers à chaque endroit jugé sensible, s'en prendre à la liberté de circulation, tout cela ne sert à rien lorsqu'un psychopathe a décidé de se supprimer en faisant un massacre autour de lui – et peu importe alors qu'il soit animé de motifs religieux ou personnels. En revanche, cela donne des droits accrus aux forces de police qui peuvent multiplier les contrôles au faciès, effectuer des perquisitions avec un minimum de formalités juridiques ou, comme cela a été fait au cours du mouvement contre la loi travail, interdire des manifestations ou en éloigner des militants.

La prolongation de l'état d'urgence est, enfin et surtout, pour Cazeneuve et Hollande, le moyen d'afficher leur posture sécuritaire. Et, au fond, c'est là sa seule raison.

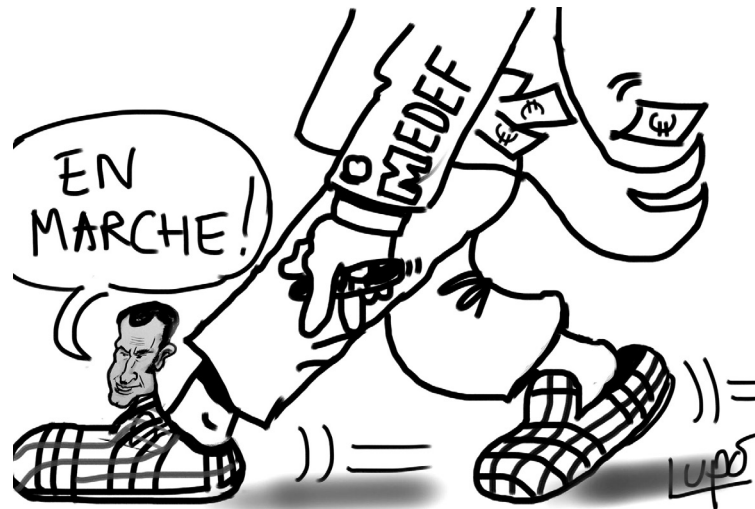
Marianne Lamiral

Le programme de Macron : du flou... sauf pour le patronat

À l'occasion de son meeting à Paris samedi 10 décembre, Macron s'est présenté comme le candidat du travail et du pouvoir d'achat derrière une banderole « Révolution en marche », retrouvant les accents de Sarkozy lors de sa campagne de 2007. Tout un programme !

Macron veut alléger le coût du travail, c'est-à-dire faire de nouveaux cadeaux au patronat. Mais comment faire mieux et plus que le gouvernement qu'il vient de quitter ? En créant le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en 2013, les socialistes au pouvoir ont organisé le transfert de dizaines de milliards d'euros au profit des plus grandes entreprises, alimentant ainsi les bénéfices de leurs actionnaires. Macron propose, lui, de transformer ce dispositif en une baisse permanente des cotisations patronales.

Pour trouver des électeurs, Macron doit aussi s'adresser aux salariés. Il promet une augmentation du pouvoir d'achat, mais ce n'est bien sûr pas le patronat qu'il entend mettre à contribution. Macron propose de supprimer les cotisations des salariés pour le chômage et la maladie, et d'augmenter en contrepartie la



CSG. Les salariés verraient-ils leur pouvoir d'achat augmenter ? Rien n'est moins sûr. Et si Macron promet qu'il n'y aurait aucune autre augmentation d'impôt, ces promesses n'engagent que ceux qui y croient !

Enfin, Macron a évoqué une assurance chômage universelle et un droit à la mobilité professionnelle, qui deviendrait même un devoir dans la mesure où le chômeur aurait en contrepartie l'obligation d'accepter un travail correspondant à ses compétences.

Pour se différencier de Fillon, Macron a vanté les mérites de la fonction publique et de l'Assurance-maladie, affirmant qu'il ne souhaitait dérembourser aucun soin utile, sans précision supplémentaire.

Bien que nouveau venu sur la scène politique, Macron a déjà appris à entretenir le flou dans ses discours et dans ses propositions... sauf quand il s'agit d'annoncer des mesures en faveur du patronat. Car là, c'est très clair !

Nicolas Carl

RSA : La droite contre les plus pauvres

Quatre présidents de droite des conseils départementaux de Normandie ont écrit au Premier ministre pour demander le retrait du décret de revalorisation du RSA (revenu de solidarité active) publié en septembre 2016.

Il s'agit d'une augmentation mensuelle toute symbolique de 10 euros pour une personne seule, de 24 euros pour une famille avec deux enfants. Cette augmentation, applicable depuis le 1^{er} septembre 2016, porte le RSA pour une personne seule à 535,17 euros, une somme bien dérisoire pour couvrir les dépenses incompressibles. Mais le président du conseil départemental de l'Eure avait réagi, 48 heures après la publication du décret, en annonçant que le département verserait à la CAF le montant du RSA sans tenir compte de cette augmentation.

« Je le dis avec détermination : le conseil départemental de l'Eure ne dépensera pas l'argent qu'il n'a pas et n'augmentera pas les impôts pour payer les décisions électorales de la gauche », avait précisé cet élu. Dans une autre région, Eric Ciotti, président du conseil départemental des Alpes-Maritimes, lui aussi de droite, lui emboîtait le pas en déclarant le 30 septembre : « Le département des Alpes-Maritimes ne fera pas payer à ses habitants le prix de la campagne de François Hollande ! »

Ces présidents de département s'appuient sur le fait que l'État compense de

plus en plus mal l'augmentation des dépenses liées au RSA. Effectivement, la facture représentée par le RSA n'a été compensée par l'État qu'à 60 % l'an dernier, alors qu'elle l'était à 90 % en 2009. Mais ce ne sont pas les scrupules qui étouffent ces présidents de conseils départementaux, car les uns et les autres ont été complices des politiques de baisse des dépenses publiques menées par la droite, lorsqu'elle était au gouvernement, comme par la gauche actuellement. Leur choix de s'attaquer à ces 10 euros d'augmentation est bien l'expression de leur mépris pour ceux des travailleurs qui, n'ayant pas retrouvé d'emploi, n'ont que le RSA pour vivre. Leur protestation est une façon de s'en prendre au gouvernement socialiste tout en continuant à déverser leurs

propos réactionnaires visant les plus pauvres.

Il est scandaleux que des millions de gens soient réduits à vivre d'une certaine forme de charité publique,

mais cet état de fait est dû, en grande partie, à la politique du patronat à laquelle aucun de ces messieurs ne trouve à redire.

Inès Rabah

Cercle Léon Trotsky
Soixante ans
après les indépendances,
l'Afrique sous le joug
de l'impérialisme
Vendredi 27 janvier 2017
à 20h30
Docks de Paris Eurosite,
avenue des Magasins-Général, Bâtiment 282
Métro : Front-Populaire (ligne 12)
Participation aux frais 3 euros

Primaires de la gauche : Peillon s'invite au cirque

Le feuilleton des primaires que nous servent politiciens et médias se poursuit. À celle de la droite qui a saturé les écrans et les antennes des semaines entières succède celle de la gauche, qui ne doit se conclure qu'en janvier prochain. Cela promet !

Presque chaque jour apparaît un protagoniste nouveau. Cette fois, c'est Vincent Peillon qui a surgi de sa boîte, s'ajoutant à la brochette des anciens ministres de Hollande. Peillon, lui, se proclame franchement dans la continuité de Hollande, expliquant que si le président avait été candidat, il ne se serait pas présenté. À la différence, laissez-le entendre, de ses rivaux de gauche. De toute façon et quoi qu'ils puissent dire d'eux-mêmes, chacun y compris bien entendu Peillon, porte la responsabilité de la politique

menée durant l'actuel quinquennat.

Les politologues auto-proclamés qui à chaque instant dissèquent la chronique politique expliquent que la soudaine candidature de l'ancien ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Ayrault aurait été propulsée pour contre-carrer les ambitions de Manuel Valls. Vrai? Faux? En tout cas, ce serait fort plausible dans le cadre de la compétition à couteaux tirés que se livrent des politiciens qui se disent pourtant du même bord.

Ceux-ci ne s'affrontent

pas pour défendre des politiques différentes. D'ailleurs, on a bien du mal à discerner ce qui distingue, sur l'essentiel, les vagues promesses d'un Arnaud Montebourg de celles d'un Bruno Hamon ou de celles de Vincent Peillon. Ainsi, on ne demandera même pas en réalité aux électeurs d'opter pour une politique, mais de choisir celui qui constituera le meilleur instrument pour contrer les autres.

On voudrait nous faire croire que la politique, ce serait ce chamboulet tout dérisoire, et ainsi nous faire accepter de lier notre sort futur, pour cinq ans encore, voire plus, à ce qui va sortir de cette loterie électorale. On n'en connaît pas encore le gagnant, celui qui dormira à l'Élysée en mai 2017, mais on sait déjà qui seront à coup sûr les perdants : les travailleurs et les classes populaires.

La seule façon de ne pas être les dupes de ce jeu dont il est visible qu'il est truqué, comme il l'était il y a cinq ans quand on nous expliquait qu'il fallait



jouer sur Hollande pour ne plus avoir Sarkozy, c'est d'affirmer qu'on refuse désormais de marcher dans ces combines et ces manœuvres politiciennes.

Ce sera de faire entendre, dans les élections à venir, le camp des travailleurs avec la candidate de Lutte ouvrière.

Jean-Pierre Vial

Argenteuil : le souvenir d'un tour de Valls

À l'âge où des jeunes peuvent envisager avoir un idéal utile à l'humanité, d'autres rêvent déjà à la notabilité, aux honneurs, à la carrière. Le jeune Manuel Valls fut de ceux-là. Il ne fut ni le premier ni le dernier à choisir très tôt ce chemin, mais le fit dans les pas d'un mentor, Michel Rocard, espérant bénéficier de ses réseaux d'influence.

Vers la fin des années 1980, à 26 ans, Valls s'imposa au Parti socialiste d'Argenteuil, et fut élu conseiller aux élections municipales de 1989. Il allait le rester jusqu'en 2001, après que son attitude dans ce conseil eut été, cette année-là, un des éléments qui firent perdre la municipalité au PCF, au profit de la droite.

Durant son passage à Argenteuil, Valls n'eut de cesse de mener la vie dure à son allié du PCF local et aux maires d'alors, Robert Montdargent puis Roger Ouvrard. Il rêvait d'écarter ce parti qui dirigeait la commune depuis 1935, en pariant sur les réflexes anticommunistes d'électeurs du centre et de la droite locale. Le point d'orgue de cette croisade eut lieu en 1997, lors des élections législatives où il s'opposa au secrétaire général du PCF d'alors, Robert Hue. L'axe de sa campagne était : « Trop de social tue le social ! » Valls fut battu à plate couture, n'obtenant au premier tour que 17% des voix contre plus du double à Hue.

Ses réseaux permirent cependant à Valls

d'oublier ses déboires et de quitter Argenteuil pour des cieux électoraux plus cléments, dans la banlieue sud, où son parachute le fit atterrir à Évry. Chacun connaît la suite.

Exit donc Argenteuil. Les militants de Lutte ouvrière d'Argenteuil se souviennent encore comment, après la proclamation des résultats au soir d'un premier tour, Valls tournicotait humblement autour d'eux pour réclamer que Lutte ouvrière appelle à voter au second tour pour un candidat ou une liste qui avait ses faveurs, bien sûr sans résultat pour lui. Ils se souviennent également qu'il était prêt à toutes les démagogies. Ainsi lorsque les locataires d'une cité, la cité Joliot-Curie, refusaient une augmentation des loyers initiée par leur bailleur dirigé par le PCF, Valls était prêt, sans souci, à prendre la tête de leur manifestation !

Les Argenteuillais se souviennent de lui comme d'un jeune arriviste hautain, à l'ambition démesurée.

Dominique Mariette

IVG : Le Pen dore la pilule au FN

Y a-t-il débat entre les politiciens du Front national sur le droit à l'IVG, l'interruption volontaire de grossesse, et son remboursement? Apparemment oui, à en croire les commentaires de Philippot, le directeur de campagne de Marine Le Pen, sur les prises de position de la nièce sur ce sujet.

Lors de ses interventions parlementaires pour s'opposer au vote de la loi permettant la condamnation des sites Internet de désinformation sur l'IVG et la contraception, Marion Maréchal-Le Pen a fait assaut de petites phrases destinées à satisfaire les plus réactionnaires. Le quotidien d'extrême droite *Présent* ne s'y est pas trompé, en qualifiant la loi, dans l'interview de la députée du Vaucluse, d'« avancée totalitaire de la culture de mort », ce qu'elle ne conteste pas. « Il faudra revenir sur le remboursement intégral et illimité de l'avortement », affirme-t-elle en mettant en avant, avec des accents pétainistes, « une politique familiale digne de ce nom ».

Suite à cela, le vice-président du FN, Philippot, a répondu devant le micro de

BFM que rien n'avait changé sur la question dans le programme du parti et que, si une seule personne, par ailleurs isolée, se permettait d'émettre un désaccord, cela ne représentait pas la position de la candidate.

Marine Le Pen a alors profité des caméras du Grand jury pour trancher, sinon clairement sur le programme du FN en matière de droit des femmes, du moins sur le thème « c'est moi le chef ». Si elle a eu, prétend-elle à présent, des propos anti-droit à l'IVG, c'était purement tactique, pour faire une concession au courant de Gollnisch dont elle avait besoin pour être élue à la tête de son parti. « Réélue à 100 %, se glorifie-t-elle, il n'y a plus de concessions à faire. »

Concessions ou pas, celle qui dans le quotidien *La*

Croix disait en 2011 « Il faut cesser de rembourser l'avortement. Il existe suffisamment de moyens de contraception aujourd'hui », fustigeait aussi en mars 2012, soutenue à France Inter par Aliot, les « avortements de confort ». « Il y avait une femme sur dix il y a dix ans, insistait-elle, il y en a deux sur dix aujourd'hui qui se servent de l'avortement comme d'un véritable moyen contraceptif. » On était loin alors des dents limées d'une candidate du Front national cherchant à apparaître comme plus ou moins féministe, et favorable à une société où l'égalité entre les sexes ne soit pas qu'un mot.

À l'appel de la nièce, se disant vexée par les propos de Philippot, nombre de responsables locaux du FN lui ont manifesté leur soutien. Xénophobe, misogyne, le vrai visage du FN apparaît, même quand sa candidate voudrait bien le cacher pour tenter de plaire à tout le monde.

Viviane Lafont

Affaire Lagarde : un panier de crabes

Christine Lagarde, actuelle directrice du Fonds monétaire international (FMI) et ancienne ministre de l'Économie de Nicolas Sarkozy, a comparu devant la Cour de justice de la République pour négligences lors de l'affaire opposant Bernard Tapie à l'État depuis maintenant vingt-quatre ans.

En 1992, l'affairiste Bernard Tapie était la coqueluche de la gauche et était entré pour la seconde fois comme ministre de la Ville dans le gouvernement Bérégovoy. Il avait alors revendu pour l'équivalent de 300 millions d'euros au Crédit lyonnais, alors banque publique, la société Adidas qu'il venait d'acheter, comme tant d'autres, pour une bouchée de pain. Deux mois plus tard, la banque la revendait pour l'équivalent de 700 millions d'euros et Bernard Tapie, en bon escroc détroissé par plus

voleur que lui, criait au scandale et réclamait des indemnités.

Ce fut le début d'une série de rebondissements judiciaires qui auraient dû aboutir en 2008 à un procès en bonne et due forme. C'est là qu'intervint Christine Lagarde. En tant que ministre des Finances, elle accepta un arbitrage accordant à Bernard Tapie 403 millions d'euros d'indemnité, une somme jugée bien plus élevée que celle à laquelle aurait abouti un procès. Entretemps Bernard Tapie avait appelé à voter Sarkozy, et

celui-ci était désormais au pouvoir.

Le terme de négligence semble bien léger, vu la somme dont Lagarde a fait cadeau à Bernard Tapie. L'arbitrage a d'ailleurs été annulé en décembre 2015 pour fraude, et six personnalités ont été mises en examen pour escroquerie en bande organisée, dont l'ancien directeur de cabinet de Christine Lagarde, ainsi que Bernard Tapie, son avocat et l'un des juges qui avaient rendu l'arbitrage. Mais Christine Lagarde, elle, prétend qu'elle ne savait rien, voire qu'elle avait été abusée. Elle s'appuie notamment sur le fait que les négociations avaient commencé à la demande de l'Élysée avant qu'elle soit ministre, et que Bernard Tapie entretenait



des relations personnelles avec Sarkozy, ainsi qu'avec le secrétaire général de l'Élysée Claude Guéant et le prédécesseur de Christine Lagarde au ministère, Jean-Louis Borloo.

L'affaire montre en tout cas comment se règlent les affaires entre capitalistes

et dirigeants politiques. Si un affairiste de petite envergure comme Tapie n'a qu'à pousser la porte de l'Élysée pour obtenir des centaines de millions d'argent public, qu'en est-il des dirigeants des grands trusts ?

Daniel Mescla

Le projet de Fillon : diminuer les moyens de l'éducation

Lors de sa campagne pour la primaire de la droite, Fillon s'est targué de vouloir augmenter le temps de travail des fonctionnaires sans même les payer plus. Gérard Longuet, un de ses soutiens, a rendu public jeudi 9 décembre un rapport sénatorial qui détaille, dans le domaine de l'éducation, certaines des attaques contre les salariés que prévoit la droite au cas où elle reviendrait au pouvoir.

Le sénateur de la Meuse propose ainsi de contraindre les enseignants des lycées à travailler deux heures de plus par semaine sans les payer. L'objectif est de supprimer le paiement des heures supplémentaires de plus en plus souvent imposées aux enseignants. Elles se sont multipliées ces dernières années, pour compenser les 80 000 suppressions de postes effectuées sous la présidence de Sarkozy. Longuet estime que cela ferait économiser un milliard d'euros au budget de l'Éducation nationale.

Un autre volant est l'annualisation du temps de travail des enseignants du secondaire. Ceux-ci étant pris par les surveillances et les corrections de copies au moment du baccalauréat, il s'agirait de les obliger à rattraper les heures de cours non faites pendant le reste de l'année. Cela reviendrait à une augmentation supplémentaire du temps de travail. De plus, Longuet propose de supprimer de nombreuses options dans les lycées, pour augmenter le nombre moyen d'élèves par classe, alors qu'elles

sont déjà de plus en plus surchargées.

En plus de faire des économies, l'ensemble de ces mesures pourrait aboutir, d'après les syndicats d'enseignants, à la suppression de 150 000 postes, le tiers des emplois que Fillon promet de supprimer dans la fonction publique s'il est élu président.

Tout en l'aggravant encore, la politique prônée par Longuet-Fillon est en réalité dans la continuité de celle menée ces dernières années par le gouvernement Valls-Hollande. Les embauches ont été loin de compenser les trous béants laissés par le gouvernement Fillon-Sarkozy et ont encore moins permis de répondre à la hausse du nombre d'élèves scolarisés. Les regroupements d'options sur certains lycées se sont accélérés, réduisant les choix offerts aux élèves et dégradant les conditions d'apprentissage. Les salaires des fonctionnaires sont restés bloqués jusqu'à la dernière année du quinquennat de Hollande, alors que les cotisations retraite augmentaient.

Les acolytes de Fillon,



Manifestation pour des moyens dans l'éducation.

possible locataire de l'Élysée, se sentent pousser des ailes et prévoient d'aggraver encore les attaques contre tous les salariés. Mais, qu'ils soient du privé ou fonctionnaires, les

travailleurs ne sont pas prêts à accepter par avance de voir leur salaire diminuer, ni leurs conditions de travail se dégrader encore plus.

Il ne peut être question

d'accepter que les moyens qui servent à faire tourner les services utiles à la population se réduisent encore pour financer de nouveaux cadeaux aux plus riches.

Gilles Boti

La Sécurité sociale dans son viseur

Le 12 décembre, *Le Figaro* publiait une tribune de François Fillon intitulée « *Ce que je veux pour la Sécurité sociale* ». Le lendemain, les commentateurs y sont allés chacun de leur explication pour définir si, oui ou non, Fillon avait reculé sur son plan d'attaques contre la Sécurité sociale annoncé quinze jours plus tôt.

« *Mon objectif est de sauver notre système de santé. (...) Il n'est pas question de toucher à l'Assurance-maladie et encore moins*

de la privatiser », écrit Fillon. Mais il ajoute aussitôt qu'il va falloir « *améliorer la gestion de notre système de protection sociale* » afin d'en « *assurer l'équilibre financier* ». Et bien sûr, il appelle à « *responsabiliser chacun* ».

Fillon ressort les mêmes arguments que tous les gouvernements ont servis quand il s'est agi de baisser, voire de supprimer les remboursements, et qu'ils ont instauré les franchises médicales. Il envisage la

même recette que celles qui, depuis plusieurs dizaines d'années, ont amené ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts à y réfléchir à deux fois avant d'aller voir le médecin et de se rendre chez le pharmacien.

Alors, vrai recul? Faux recul? Pas de recul? Une seule chose est certaine : rien ne peut sortir de bon des projets de Fillon, pas plus que de ceux de ses rivaux, qu'ils se disent de droite ou de gauche.

Sophie Gargan

Cahuzac : les yeux dans les yeux et la main dans le sac

L'ancien ministre du Budget Jérôme Cahuzac a été condamné jeudi 8 décembre pour fraude et blanchiment de fraude fiscale à trois ans de prison ferme et cinq ans d'inéligibilité. Son ex-conjointe a écopé, elle, d'une peine de deux ans de prison ferme. Cahuzac, qui a aussitôt fait appel, ne dormira cependant pas en prison, en tout cas pas tout de suite.

Le scandale Cahuzac a éclaté après les révélations de Mediapart, fin 2012, sur l'existence de comptes en Suisse et à Singapour détenus par celui qui, en tant que ministre, s'était fait le pourfendeur de la fraude fiscale.

Cahuzac nia farouchement et déclara devant les députés, « les yeux dans

les yeux », qu'il n'avait aucun compte à l'étranger. L'équipe ministérielle de Hollande, le ministre de l'Économie Moscovici en tête, fit bloc autour de lui. Cependant, Cahuzac, obligé de reconnaître les faits, se retrouva mis en examen et convaincu de fraude, blanchiment et mensonges réitérés.

Évasion fiscale : les méthodes changent, l'évasion reste

Plusieurs organisations non gouvernementales, dont Oxfam, Tax Justice Network ou CCFD-Terre solidaire, viennent de publier un rapport sur l'évasion fiscale. Il en ressort que, malgré le tapage politique périodique contre les paradis fiscaux, loin d'avoir disparu, ceux-ci se portent plutôt bien.

D'après des données fournies par la Commission européenne, le nombre de sociétés faisant savoir que leur situation fiscale s'est modifiée est nettement à la hausse. Le nombre de tels rescrits (c'est le terme employé) est ainsi passé de 543 à 1 444 entre 2013 et 2015. Les documents publiés par Luxleaks avaient montré que le Luxembourg utilisait ce système pour valider des taux d'imposition de multinationales inférieurs à 1%. Les rescrits masquent ainsi des transferts de revenus de la filiale d'une multinationale à une autre, et l'évaporation d'impôt allant avec. Les rapporteurs soupçonnent que le triplement des rescrits dissimule des manœuvres fiscales du même ordre.

Ils constatent aussi une concurrence entre États pour proposer des arrangements fiscaux, par exemple sur la propriété intellectuelle, les taux d'imposition variant de 0% à Malte à 15% en France. Cela concerne les marques et les brevets, et contribue à faire tomber l'impôt à moins de 1%.

Le dumping fiscal pratiqué par certains États qui attirent les multinationales avec des impôts allégés, alimentant leurs finances publiques au détriment de

celles des États d'origine de ces multinationales, fait de ces États des paradis fiscaux.

Le rapport dénonce aussi les conventions fiscales signées dans le passé entre les États impérialistes et leurs ex-colonies. Au départ, il s'agissait en principe de faire que les sociétés capitalistes intervenant dans ces pays ne paient pas deux fois l'impôt. Désormais, ces accords dépouillent des pays pauvres de leurs recettes fiscales. En effet une entreprise intervenant dans une ex-colonie ne paie aucun impôt, pour autant qu'elle soit domiciliée dans l'ex-métropole de cette colonie. En Ouganda, la moitié des investisseurs étrangers ne paient aucun impôt. La France ayant signé 68 conventions de ce genre, on aimerait savoir le montant de l'allégement fiscal dont peut bénéficier Bolloré, par exemple. En revanche, on sait que ces conventions ne seront pas révisées, car les pays riches sont à la fois ceux qui en fixent les règles et qui en sont les bénéficiaires.

Au vol que constitue déjà l'exploitation du travail, les capitalistes en ajoutent un deuxième, par l'évasion fiscale. Des voleurs puissance deux en quelque sorte.

Jacques Fontenoy

Depuis le début des années 1990, Cahuzac avait profité des possibilités offertes par la banque UBS en Suisse pour protéger ses avoirs, issus des activités de sa clinique de chirurgie esthétique, mais aussi de celles liées à l'industrie pharmaceutique. En effet, après avoir travaillé au cabinet du ministre de la Santé Evin de 1988 à 1991, il avait créé Cahuzac conseil, une société de lobbying pour les laboratoires pharmaceutiques. En plus de ses deux comptes chez UBS, Cahuzac était aussi à la tête de sociétés écrans à Panama et aux Seychelles, et de plusieurs millions d'euros au total.

Si la peine prononcée contre Cahuzac a été jugée sévère, c'est certainement en comparaison de la mansuétude, sinon de l'impunité dont bénéficient habituellement les riches fraudeurs du fisc. Pourtant, cette délinquance en col blanc coûte des dizaines de milliards d'euros à l'État, une somme équivalant au déficit public. Quant à la banque suisse qui hébergeait le compte de Cahuzac, elle a été condamnée



à payer une amende de 1,875 million d'euros. C'est une somme bien faible au regard de ses profits, plus d'un milliard d'euros en 2015.

Selon les spécialistes, l'optimisation fiscale est en plein développement et plus de 600 milliards d'euros seraient dissimulés dans des paradis fiscaux par des particuliers et des

entreprises françaises. Si Cahuzac s'est fait prendre la main dans le sac, ce n'est pas pour autant la fin de l'évasion fiscale. Pour cela, il faudrait rendre publics et transparents tous les comptes des banques et des entreprises. Et cela, aucun gouvernement au service de la bourgeoisie ne le fera.

Gaëlle Régent

Luxleaks : il a dit la vérité, il faudra l'exécuter

Le procès en appel concernant le Luxleaks (Luxembourg – fuites, en anglais) vient de s'ouvrir dans le grand-duché. En première instance, deux anciens employés du cabinet PricewaterhouseCoopers, qui avaient dénoncé le système quasiment industriel d'évasion fiscale avec l'accord des autorités, avaient été condamnés à de la prison avec sursis ainsi qu'à une amende.

Un journaliste qui avait réalisé une émission à la télévision sur le sujet était également inculpé, mais pas condamné. Les trois protagonistes se retrouvent donc à nouveau devant le tribunal du Luxembourg.

Ils avaient dénoncé les accords légaux, mais secrets, entre le fisc luxembourgeois et des centaines de multinationales, pour que celles-ci ne paient quasiment aucun impôt, ou sinon à des montants ridiculement faibles. Le cabinet PricewaterhouseCoopers a porté plainte

contre les ex-employés, accusés d'avoir dérobé des secrets et de les avoir révélés.

Les lanceurs d'alerte ont reçu une multitude de soutiens. Néanmoins rien n'y fait, le tribunal poursuit son travail. De toute évidence, les autorités luxembourgeoises sont non seulement complices d'une évasion fiscale à très grande échelle, mais ce sont même elles qui l'ont organisée et elles n'ont pas la moindre intention de revenir là-dessus. Le système est surréaliste. Ainsi, 1 600 entreprises

ont déclaré la même adresse au n° 5 d'une rue du Luxembourg!

Mais le Luxembourg n'est pas seul en cause. D'autres pays européens pratiquent de même, comme la Suisse, où des lanceurs d'alerte avaient été également poursuivis par la justice.

Non seulement les dirigeants européens sont parfaitement au courant de cette fraude gigantesque, en tête de laquelle on trouve l'ancien Premier ministre du Luxembourg Jean-Claude Juncker, devenu ensuite président de la Commission européenne, mais ils n'ont pas vraiment l'intention de changer les choses. En fin de compte, l'organisation de l'évasion fiscale tous azimuts n'est qu'une autre façon pour les États d'être agréables aux groupes capitalistes.

André Victor

Adama Traoré : l'injustice continue, le combat aussi

Depuis la mort d'Adama Traoré, un jeune homme de 26 ans, le 19 juillet à la gendarmerie de Persan, dans le Val-d'Oise, sa famille se bat pour connaître la vérité.

Elle a mis au jour les mensonges de policiers, de médecins et de l'ex-procureur de Pontoise sur les circonstances du décès. Depuis la mi-novembre, elle paie cher sa ténacité.

Le 16 novembre, la maire (UDI) de Beaumont-sur-Oise a ainsi porté plainte contre Assa, la grande sœur d'Adama, qui avait dit à son sujet sur Canal + : « *Nous sommes des habitants de Beaumont depuis trente ans, mais nous n'avons pas eu de condoléances, nous avons des bâtons dans les roues depuis le début. La maire a choisi son camp, celui des gendarmes, celui de la violence policière.* »

Le 17 novembre, policiers et gendarmes sont intervenus à coups de gaz lacrymogènes pour empêcher la famille Traoré, dont

la mère d'Adama, d'assister au conseil municipal de Beaumont, où la maire voulait faire voter la prise en charge, par la municipalité de ses frais de justice contre Assa. Le 22 novembre, deux frères d'Adama, accusés de prétendues violences contre des policiers en marge du conseil municipal du 17 novembre, ont été arrêtés et mis en détention provisoire.

Un rassemblement était organisé à Paris mercredi 13 décembre pour demander leur libération, leur demande de mise en liberté ayant été rejetée par la cour d'appel de Versailles le 6 décembre. Face à cet acharnement, la famille Traoré est déterminée à poursuivre son combat.

Julie Lemée

Depakine : action de groupe contre Sanofi

Quatorze victimes de la Depakine ont engagé mardi 13 décembre une procédure judiciaire collective contre les laboratoires Sanofi. C'est la première fois que cette possibilité s'offre à des victimes de se regrouper dans une action de groupe.

Le laboratoire Sanofi est accusé d'avoir commercialisé depuis cinquante ans la Depakine, un médicament antiépileptique qui a provoqué des malformations congénitales et des troubles graves du comportement chez les enfants dont les mères en prenaient pendant leur grossesse. Dès l'an 2000, des études avaient mis en évidence la responsabilité de la Depakine. Mais il a fallu attendre 2006 pour que la notice du produit dans le dictionnaire des médicaments Vidal déconseille l'antiépileptique pendant la grossesse. Ce n'est qu'en 2008 que le risque élevé de troubles graves du développement et/ou de malformations congénitales a été indiqué noir sur blanc.

Entre-temps, selon les chiffres de l'Assurance-maladie, plus de 1000 enfants sont nés atteints de malformations et entre 3000 et 4000 souffraient de troubles du comportement.

À l'annonce du scandale, la ministre de la Santé Marisol Touraine avait déclaré que les victimes de la Depakine allaient être indemnisées rapidement, ne voulant pas voir se reproduire le drame du Mediator, où les victimes se battent contre les laboratoires Servier qui fait feu de tout bois pour ne rien payer. Mais Marisol Touraine considère que c'est à l'État de payer et ne prend aucune mesure contre Sanofi, pourtant totalement responsable.

On ne sait pas si la nouvelle possibilité juridique de porter plainte en groupe permettra de faire avancer les procédures et de faire payer Sanofi, mais les victimes de ce trust et de son exigence de rentabilité ont toutes les raisons d'y recourir.

Cédric Duval

Accueil des migrants : un exemple de solidarité

Croisilles, petite commune non loin d'Arras, est le seul village du Pas-de-Calais à recevoir un CAO, un centre d'accueil pour 37 migrants venus de Calais et originaires du Soudan, logés dans une ancienne maison de retraite. Jeudi 8 décembre, l'inauguration du nouveau terrain de foot synthétique dans cette commune a été l'occasion d'une manifestation populaire de solidarité.

À l'ouverture du centre en octobre dernier, plusieurs rassemblements hostiles à son ouverture avaient eu lieu, organisés par le FN. C'est pour cette raison que Lilian Thuram avait fait le déplacement pour l'inauguration, devenue ainsi un petit événement médiatique. Pour promouvoir l'accueil des migrants, il a fait le parallèle avec sa propre vie, déclarant : « *Ma maman est partie de Guadeloupe, a laissé ses cinq enfants pour aller travailler en région parisienne. Puis elle nous a fait venir. C'est l'histoire*



Avant le match de foot organisé à Croisilles.

de l'être humain : pouvoir rêver à une vie meilleure. »

Pour l'inauguration, un match de football était organisé entre l'équipe senior de Croisilles et une équipe formée parmi les migrants, dans une ambiance fraternelle. Le club de foot de la ville a d'ailleurs, depuis quelques semaines, intégré en son sein

plusieurs migrants. Car depuis octobre l'ambiance a changé. Finis les rassemblements hostiles et, parmi ceux qui au départ s'étaient prononcés contre l'accueil des migrants, certains aujourd'hui les aident, notamment en leur donnant bénévolement des cours de français.

Antoine Ferrer

Privas : que pas un élève sans papiers ne manque à l'appel !

« *Que pas un élève ne manque à l'appel !* » : c'est sous ce mot d'ordre issu de l'appel d'enseignants du collège et du lycée de Privas en Ardèche que 300 personnes, dont 200 lycéens, ont défilé mercredi 30 novembre à la sortie des cours, du lycée jusqu'à la préfecture. Ils demandaient la régularisation de tous les élèves sans papiers qui pourraient être menacés d'expulsion.

Après avoir rappelé tout le long du parcours que

« *Nous sommes tous des enfants d'immigrés* » et demandé « *Des papiers pour tous* », plusieurs interventions, souvent émouvantes, de jeunes du lycée ont eu lieu devant la préfecture. Ils ont dit qu'ils ne comprennent pas que l'on veuille empêcher des jeunes d'étudier et de s'intégrer, marquant leur solidarité avec Felix, un élève arménien de terminale, dont la famille a reçu de l'État un ordre de quitter le territoire français.

Ces jeunes ont compris qu'ils devaient se mobiliser pour protéger les leurs de la politique d'expulsions menée par ce gouvernement. La seule solution, à la fois humaine et réaliste, au problème des sans-papiers et des migrants est la liberté de circulation et d'installation pour tous, plutôt que la fortification de frontières qui ne protègent jamais ni les jeunes ni les travailleurs en général.

Correspondant LO

Logement : une précarité qui s'étend

L'émission Zone interdite du 11 décembre sur M6 a rassemblé des témoignages de personnes qui ont été brutalement privées des ressources qui leur permettaient de se loger normalement.

Ainsi, un chauffeur de poids lourd, licencié lors de la crise de 2008, racontait comment il enchaînait CDD et missions d'intérim en sillonnant depuis trois ans la région de Quimper dans sa voiture, qui lui servait aussi d'hôtel sur roues. Autre témoignage,

celui de cet ancien artisan ayant acheté un verger transformé en terrain d'accueil sur lequel il vit dans un mobile-home, aux côtés d'une trentaine de personnes lui acquittant un loyer de 200 euros par mois. Ou celui de ce couple avec une fille de 9 ans, obligé, après la faillite de leur petite entreprise, de parcourir le pays dans une caravane à la recherche de petits boulots et embauché à la semaine par des agriculteurs, par exemple pour désherber

des champs d'oignons.

De telles situations sont de moins en moins exceptionnelles. La société capitaliste n'a jamais été capable de résoudre la question du logement et, comme depuis des décennies une partie des travailleurs sont ballottés entre le chômage et des petits boulots qui ne leur permettent même pas d'atteindre 1000 euros par mois, quoi d'étonnant à ce que le droit au logement soit plus que jamais un mot creux ?

Jean Sanday

États-Unis : avec Trump, les grands patrons aux manettes

Trump a d'ores et déjà choisi ses ministres, qui devront encore être avalisés par le Sénat avant de constituer officiellement son gouvernement. Ses dernières nominations sont dans la droite ligne des premières, destinées à la fois à satisfaire les plus réactionnaires de ses soutiens et à rassurer la grande bourgeoisie, ses milliardaires et ses banquiers, au cas où certains d'entre eux auraient pris au mot les imprécations de campagne de Trump contre Wall Street.

John Kelly, le cinquième général en retraite choisi par Trump pour participer à son gouvernement, a fait partie du SouthCom, l'organisme responsable de toutes les actions militaires sur le continent américain. Le SouthCom lui avait confié la responsabilité de la prison militaire de Guantanamo. Kelly est un obsédé de l'immigration clandestine, qui pourrait même, selon lui, faire entrer aux États-Unis des armes de destruction massive. C'est ce personnage dont Trump veut faire son ministre de l'Intérieur, chargé de surveiller les frontières et faire la chasse aux migrants.

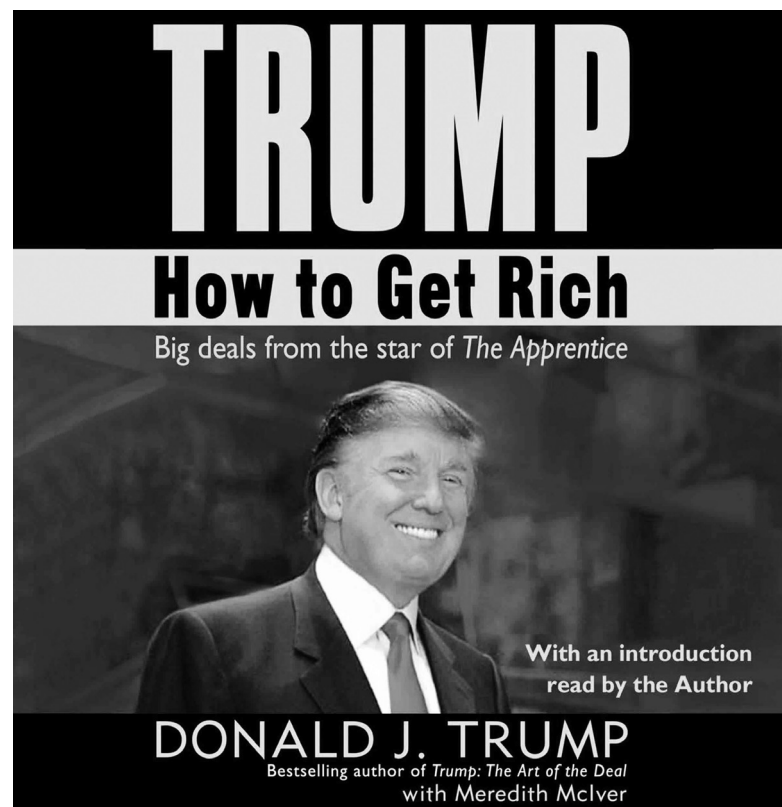
Comme ministre de l'Environnement, Trump a choisi Scott Pruitt, qui a

fait sa carrière politique en Oklahoma, avec le soutien financier du lobby du pétrole, très puissant dans cet État. D'ailleurs, Scott Pruitt ne croit pas au réchauffement climatique et à son lien avec l'activité humaine, tout comme Trump, qui a été jusqu'à dire, lors de sa campagne, que le réchauffement climatique était un canular entretenu pas la Chine pour affaiblir l'économie américaine!

Après avoir nommé un ancien directeur de chez Goldman Sachs ministre des Finances, Trump a débauché le n°2 de la banque, Gary D. Cohn, pour diriger son équipe de conseillers économiques. Alors que c'est précisément contre Goldman Sachs, en tant que symbole

de Wall Street, que Trump le démagogue a vitupéré pendant sa campagne, il ne fait maintenant que sacrifier à une tradition bien établie, puisque Clinton puis Bush sont allés chercher à chaque fois le n°2 de cette banque pour en faire leur conseiller économique.

Enfin, le choix du ministre des Affaires étrangères, qui se faisait attendre tant il semblait délicat pour Trump, est hautement symbolique. Il s'agit de Rex Tillerson, le PDG d'ExxonMobil, le groupe pétrolier géant qui opère dans une cinquantaine de pays. Comme le dit Trump, Rex Tillerson est déjà un acteur d'envergure mondiale et il a des relations avec bien des grands de ce monde. Mais ce qui pose problème à un certain nombre de politiciens, y compris dans le camp républicain, ce sont ses relations étroites avec la Russie de Poutine. Par contre, le fait même que le principal représentant des États-Unis à l'étranger soit le PDG d'une multinationale du pétrole ne choque pas grand monde, tant il est évident que les politiciens qui ont



Couverture du livre de Trump : « Comment devenir riche ».

tenu le poste avant lui ont défendu jusqu'au bout les intérêts des pétroliers et plus généralement des grands patrons américains, jusqu'à mettre le monde à feu et à sang.

Tous ces riches capitalistes au gouvernement, l'ex-PDG d'ExxonMobil en tête, pourront servir directement leurs propres intérêts sans

même avoir à s'assurer les services de politiciens dociles pour ce faire. Il est vrai qu'il doit d'abord obtenir l'approbation des sénateurs, et il n'est pas dit que certains ne soient pas offusqués que ces milliardaires se livrent ainsi à des compressions de personnel parmi leurs serviteurs patentés.

Dominique Chablis

Obama va-t-en guerre jusqu'au bout

Avant de quitter la Maison-Blanche et de transmettre le pouvoir à Trump le 20 janvier, Obama prend ses dernières décisions en tant que représentant de l'impérialisme américain. Ainsi, il vient de décider d'étendre légalement à la Somalie la guerre que les États-Unis mènent contre al-Qaïda, leur ancienne créature.

Déjà cet été, Obama avait

pris une décision similaire à propos de Syrte en Libye, couvrant ainsi les opérations militaires qui s'y déroulaient de toute façon. Depuis elles se sont accélérées avec 420 frappes revendiquées par le Pentagone, soit trois par jour.

En Somalie, l'aviation américaine intervient de façon croissante sous prétexte d'autodéfense... à

12 000 kilomètres de distance. En mars, elle a fait 150 morts en un seul bombardement.

C'est pour couvrir ce genre de massacre et accroître l'intervention en Somalie qu'Obama donne à présent à Trump une couverture légale. Pour cela il lui a suffi de désigner officiellement les shebab somaliens comme ennemis, dans

le cadre des lois passées aux États-Unis en 2001 après les attentats du 11-Septembre, bien que le groupe des shebab ne se soit constitué qu'en 2006.

Déjà les États-Unis avaient envahi et détruit l'Irak en 2003 au prétexte de faire la guerre à al-Qaïda, bien que cette organisation n'y fût pas présente. Depuis, elle s'y est implantée et a même donné

naissance à Daech.

Les bombardiers et les drones américains, répandant la dévastation de l'Afghanistan à la Somalie, en passant par la Syrie et la Libye, ne peuvent que fournir de nouvelles troupes aux djihadistes, et certainement pas faire disparaître le terrorisme.

Lucien Déroit

Cuba : les capitalistes sont déjà dans la place

Trump et le Congrès vont-ils mettre fin à ce qui reste de l'embargo sur Cuba ? Dans un tweet postérieur à la mort de Fidel Castro, comme durant sa campagne, Trump menace au contraire de revenir en arrière sur les récents accords d'ouverture.

Depuis l'assouplissement de l'embargo en 2009, les États-Unis ont commencé à combler leur retard sur leurs concurrents espagnols ou chinois, devenant ainsi les premiers fournisseurs de biens alimentaires à Cuba. Aujourd'hui, un homme d'affaires américain arrivé à la Havane par un vol d'United Airlines peut s'installer dans le très prestigieux hôtel Inglaterra, tombé récemment

entre les mains du groupe Starwood, et peut utiliser pour son business le nouveau réseau AT&T.

Tourisme, mais aussi industrie pharmaceutique de pointe, construction et travaux publics, industrie minière et prospection pétrolière dans le golfe du Mexique : les capitalistes américains sont pressés de revenir, car l'embargo a favorisé la concurrence.

Depuis les années 1990, la plus grosse partie des réserves de nickel de Cuba, parmi les plus importantes du monde, ainsi que celles de cobalt, sont exploitées en joint-venture avec l'État par un groupe canadien, Sherritt International, malgré l'embargo américain et les sanctions. Plus récemment, des groupes espagnols et français ont également profité de l'opportunité pour marquer des points. Accor multiplie déjà les complexes hôteliers, qu'il fait construire par Bouygues. Ce dernier vient de rafler le chantier du futur agrandissement de l'aéroport José-Martí à la Havane.

Quant à Pernod Ricard, il a mis la main sur le rhum Havana Club, qu'il peut commercialiser dans le monde entier.

L'État cubain de son côté fait tout son possible pour attirer les capitalistes étrangers. Début novembre, lors d'un premier forum réservé aux investisseurs, le ministre cubain du Commerce et des Investissements extérieurs a présenté une liste de près de 400 projets dans lesquels les capitalistes pourraient gagner de l'argent. Plusieurs zones franches ont été ouvertes, avec exonération de l'impôt sur les bénéfices et des droits

de douane, dont la plus importante autour du port en eaux profondes de Mariel, récemment construit près de La Havane, encore sous-utilisé mais dont le gouvernement espère faire le grand port d'accès au canal de Panama. CMA-CGM est déjà sur place pour la logistique, Unilever y construit une usine de produits cosmétiques.

Alors, il est bien possible que Trump ne reste pas insensible aux pressions des capitalistes qui lorgnent sur le marché cubain. Même si, pour cela, il devait tourner le dos à une de ses promesses de campagne.

Antoine Ferrer

Turquie : attentats et répression

Le soir du samedi 10 décembre, à Istanbul, un nouvel attentat meurtrier a eu lieu à la sortie d'un match de football, faisant 44 morts, dont 36 policiers, et 155 blessés. L'attentat a été revendiqué par le TAK (Les faucons de la liberté du Kurdistan), un groupe qui serait lié au PKK.

La police a arrêté aussitôt treize personnes, mais jusqu'à maintenant n'a donné aucune information précise. Par contre, le gouvernement a profité de l'émotion suscitée par l'attentat pour poursuivre sa chasse aux sorcières. Pour l'instant, dans onze départements, 372 personnes ont été arrêtées, dont deux députés du parti prokurde HDP. Huit autres députés sont recherchés pour être arrêtés. Le HDP, le Parti démocratique des peuples, créé pour donner une voix légale aux aspirations des minorités, et en particulier des populations kurdes, est ainsi en voie d'être totalement interdit. En interrompant il y a plus d'un an le processus de négociation avec la guérilla kurde, le gouvernement Erdogan lui-même a fini par renforcer ceux qui recourent au terrorisme et en tire maintenant argument pour réprimer tous ceux qui le contestent, fût-ce par les voies légales.

Erdogan a choisi une

véritable stratégie de la tension. Depuis la tentative de coup d'État militaire du 15 juillet, son gouvernement AKP a décrété l'état d'exception et règne à coups de décrets. Dans ce cadre, il peut faire arrêter qui il veut en l'accusant simplement de terrorisme. C'est ainsi que déjà plus de 125 000 personnes ont été suspendues ou limogées, principalement dans les milieux de la justice, de la police, de l'enseignement ou plus généralement des fonctionnaires. Du jour au lendemain, ces personnes se retrouvent sans aucun revenu et sans aucune possibilité de recours contre la décision qui les frappe. Plus de 39 000 d'entre elles sont en prison.

Par ailleurs, plus de 2 600 établissements ou associations ont été fermés dont cinq agences d'information, seize chaînes de télévision, 24 stations de radio, 62 journaux, 19 revues, 29 maisons d'édition, et ce ne sont évidemment pas que des partisans de Fethullah

Gülen, l'ex-complice d'Erdogan maintenant réfugié aux États-Unis et accusé d'avoir fomenté le coup d'État.

En 2002, au début du gouvernement de l'AKP, Erdogan faisait de grands discours sur la démocratie et dénonçait la dictature de la période qui avait suivi le coup d'État militaire de 1980. Mais la situation devient pire qu'à cette époque : un rapport récent de l'ONU a fait un bilan inquiétant sur la situation de l'après-15 juillet 2016, parlant de « tortures, mauvais

traitements apparemment répandus (...), les suspects sont enfermés jusqu'à 30 jours en garde à vue, sans accès à l'air libre ».

Tous les jours ont lieu des dizaines d'arrestations et n'importe qui peut être arrêté sur simple dénonciation, comme dans les deux exemples récents cités par la presse : un chauffeur de taxi a enregistré à son insu les critiques d'un de ses clients contre le gouvernement, et ce dernier a été arrêté. Une autre personne a osé

critiquer Erdogan dans un café et a subi le même sort.

Erdogan et le gouvernement AKP craignent visiblement une deuxième tentative de coup d'État, ou bien une conjuration venue de leur propre camp et qui pourrait les balayer. Ils réagissent en tentant de faire régner une ambiance de terreur dans l'ensemble du pays. Mais il n'est pas sûr qu'ils puissent poursuivre encore longtemps leur fuite en avant dans une répression tous azimuts.

Julien Silva



La police contre une manifestation de soutien aux Kurdes.

Brésil : corruption et attaques contre les travailleurs

Le dimanche 4 décembre a été marqué par une série de manifestations dans les grandes villes du Brésil. À Sao Paulo, 40 000 personnes étaient rassemblées contre le gouvernement de droite du président Temer, souvent les mêmes que l'an passé contre la présidente Dilma Rousseff du Parti des travailleurs. Elles protestaient en particulier contre les parlementaires qui tentent d'échapper à la justice.

La destitution de Dilma Rousseff fin août n'a pas mis fin au scandale de corruption lié à la société pétrolière nationale, Petrobras, dans lequel les politiciens et les partis de droite sont au moins autant impliqués que ceux de gauche. Depuis six mois que Temer est président, six de ses ministres ont dû démissionner, le président de la Chambre est en prison, ainsi que l'ex-gouverneur de Rio, le président du Sénat est poursuivi pour détournement de fonds, et Temer lui-même est sous le coup d'une enquête.

Dernier épisode en date : le ministre Geddel, bras droit de Temer, voulait obtenir l'autorisation

de construire une tour de trente étages dans un quartier de Bahia classé patrimoine historique, pour des promoteurs amis. Il a fait pression sur son collègue de la Culture, qui a refusé d'accorder un passe-droit, et a fini par démissionner, avant de révéler l'affaire. Geddel dut aussi démissionner.

Autre souci pour Temer : le groupe de BTP Odebrecht, le Bouygues brésilien, au cœur de l'affaire Petrobras, réalisait une grosse partie des travaux surfacturés qui alimentaient les caisses noires des politiciens. Son patron est en prison, condamné à payer une amende de 2 milliards d'euros. Mais, avec 80 de ses cadres et directeurs,

il a passé un accord avec la justice, acceptant de dénoncer 200 politiciens qu'il finançait illégalement, en échange d'allègements de peine.

Les élus ont tenté de parer le coup. Le 29 novembre, dans une loi intitulée « dix mesures contre la corruption », ils ont introduit un amendement qui supprime le crime d'enrichissement illégal d'un agent de l'État et la confiscation des biens qui le sanctionne. En revanche, il introduit le crime d'abus d'autorité de la part des juges et procureurs, puni de deux ans de prison. En clair : la corruption est autorisée et qui la poursuit va en prison. Cet amendement a été voté, avec l'aide de la moitié des députés du PT. En riposte, les procureurs de l'affaire Petrobras ont menacé de démissionner en bloc, appuyés par les dizaines de milliers de manifestants du 4 décembre.

Ces péripéties judiciaires

et politiques accompagnent une crise économique profonde, dont les travailleurs sont les premières victimes. Le produit intérieur brut devrait reculer cette année de 3,5 %, après 3,8 % en 2015. Neuf États, dont ceux de Rio de Janeiro et du Rio Grande du Sud, sont en faillite. Mais la bourgeoisie veut maintenir ses profits, au prix d'une inflation entre 8 et 10 %, d'un chômage record à 12 % et du démantèlement des services publics.

Les entreprises réduisent l'emploi, sous prétexte de baisse des ventes et des exportations. Les cinq plus grandes banques ont encaissé sur le premier semestre 2016 près de 8 milliards d'euros de profits. Mais elles veulent réduire l'emploi. Ainsi le Banco do Brasil, dernière banque publique, projette de fermer 400 agences, d'en réduire 370 autres à un simple guichet, supprimant 9 200 postes et déclassant des milliers d'employés,

avec jusqu'à 50 % de baisse des salaires.

Temer veut accélérer une réforme reculant l'âge du départ en retraite et mettant fin à l'indexation des retraites sur l'inflation. Quant au projet d'amendement constitutionnel 55, contre lequel protestaient aussi les manifestants du 4 décembre, il gèlerait pour vingt ans les dépenses publiques, retirant dans les faits des milliards de tous les budgets sociaux, santé, éducation, transports, logement. Le Sénat l'a adopté en première lecture le 29 novembre, pendant que sur l'esplanade des Ministères de Brasilia la police matraquait les 20 000 opposants qui manifestaient.

Temer veut faire payer la crise aux salariés, sans s'embarrasser de verbiage. Est-il capable de le faire ? C'est une autre question, car la classe ouvrière brésilienne pourrait riposter à ces attaques.

Vincent Gelas

La Chine et l'OMC : poker menteur entre capitalistes

Depuis le 11 décembre, la Chine est officiellement considérée comme une « économie de marché » par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cela marque la fin d'une période de transition de quinze ans, depuis son adhésion à cette organisation en 2001, pendant laquelle ses partenaires commerciaux pouvaient appliquer légalement des taxes aux produits que la Chine exportait, sous prétexte que l'État chinois manipule les prix et subventionne l'industrie.

En Europe et aux États-Unis, une partie des dirigeants politiques refusent d'appliquer cette clause, laissant entendre que les produits chinois à bas coût vont déferler sur le monde. Aux États-Unis, Trump a menacé au cours de sa campagne de porter les taxes sur les produits chinois à 45 %. En mai dernier, le Parlement européen s'est opposé à la levée de ces mesures protectionnistes. La position des députés souverainistes, comme Le Pen ou Mélenchon, rejoint les intérêts de certains industriels, ceux de l'acier ou de l'aluminium, par exemple, qui sont en concurrence avec la production chinoise, vendue à bas prix pour cause de surproduction en

Chine. Il y a actuellement 37 mesures protectionnistes européennes contre l'acier chinois. Désormais, la Chine pourrait attaquer l'Union européenne devant les tribunaux d'arbitrage de l'OMC.

Il faut un sacré culot pour prétendre qu'accorder à la Chine cette clause mettrait en péril l'industrie américaine ou européenne en offrant à l'industrie chinoise « un permis illimité de dumping », selon les mots d'un porte-parole d'industriels européens. Depuis la réintégration de la Chine dans le marché mondial au début des années 1980, puis son adhésion à l'OMC en 2001, ce sont au contraire les puissants groupes occidentaux qui ont exploité

les travailleurs chinois sous-payés pour assembler les produits comme l'iPhone ou qui ont vendu leurs automobiles et leurs avions dans un marché en pleine expansion.

Quand les capitalistes de l'aluminium invoquent la menace des industriels chinois « qui reçoivent des subventions de l'État et ne respectent pas les normes sociales ou environnementales qu'on nous impose ici », c'est avant tout pour

justifier les sacrifices qu'ils veulent imposer à leurs propres salariés. Mais les capitalistes européens et américains touchent eux aussi des milliards d'euros de crédit d'impôt ou d'aide à la recherche de la part de leurs États respectifs !

En quinze ans, l'industrie de la Chine s'est certes développée, devenant le premier exportateur mondial avec un PIB multiplié par huit. Même si son économie reste largement

subordonnée aux puissances impérialistes, certains de ses secteurs concurrencent désormais leurs homologues occidentaux. Cela explique largement pourquoi les représentants politiques de ces capitalistes se saisissent de cette échéance pour montrer leurs muscles et tenter d'imposer un compromis en leur faveur. Les travailleurs n'ont rien à gagner à s'aligner derrière eux.

Xavier Lachau



Fabrication pour Apple en Chine.

BCE : la course à l'abîme financier

Judi 8 décembre, la banque centrale européenne (BCE) a annoncé la poursuite de sa politique de rachat de titres. L'institution a ainsi inventé et distribué 1 400 milliards d'euros depuis avril 2015 pour, dit-elle, permettre à l'économie européenne de sortir de la crise.

Alors que cette politique devait prendre fin en avril 2017, la BCE la poursuivra jusqu'à la fin de l'année prochaine, y consacrant désormais 60 milliards d'euros par mois, contre 80 précédemment. La BCE et les banques centrales sur lesquelles elle est appuyée auront alors racheté pour presque 2 000 milliards d'euros de créances douteuses aux États, mais surtout aux banques privées,

aux sociétés financières et aux groupes capitalistes en général. L'opération consiste à remplacer par de bons euros tout neufs, fraîchement émis par la BCE et garantis par elle, des titres de dettes dont on craint qu'elles ne soient jamais acquittées. Le risque de défaut de paiement sera donc passé de confettis de créances privées à la seule dette de la BCE elle-même, de sociétés privées aux

États européens, y compris en dernier ressort aux plus puissants d'entre eux, la France et même l'Allemagne. Loin de diminuer le risque de crise financière, cette politique en augmente la portée.

Cette création continue de monnaie, dans la suite de celle du même ordre opérée pour sauver les banques à partir de 2008, n'a en rien amélioré la situation de l'économie productive. Les capitalistes n'investissent pas dans la production, même lorsque la BCE leur offre les capitaux pour le faire. Pourquoi donc prendre le risque de fabriquer des

merchandises nouvelles qui risquent de ne pas trouver preneur, alors qu'on peut faire fructifier son argent dans la seule spéculation ?

En revanche, les entreprises géantes utilisent les masses de capitaux mises gratuitement à leur disposition pour se disputer les profits tirés de l'exploitation des travailleurs, usant jusqu'à la corde les installations existantes et les travailleurs eux-mêmes. Les rachats d'entreprises n'ont jamais été aussi nombreux, ni mis en jeu une telle quantité d'argent. Non contentes de se racheter les unes les autres, les grandes entreprises capitalistes rachètent leurs propres actions en vue de les détruire. L'entreprise est alors détenue par un nombre d'actionnaires moindre, ce qui augmente la part de chacun, en capital et en dividendes. Safran, géant français de l'aéronautique, a ainsi annoncé, le 12 décembre, lancer un programme de rachat d'actions d'un montant de 450 millions d'euros. Pas un moteur d'avion

de plus ne sera fabriqué, mais chacun d'eux rapportera un peu plus aux actionnaires restants.

Les banquiers centraux savent pertinemment qu'ils sont en train de gonfler une énorme bulle financière. Ils savent que leur édifice est à la merci d'une panique. Ils ont même craint qu'elle ne se déclenche après le référendum britannique, après une faillite bancaire italienne, voire après une fausse nouvelle concernant le groupe Vinci. Mais ils savent aussi que le simple fait de réduire brutalement le flot de capital peut déclencher la catastrophe, une panique financière pire que celle de 2008, dont les conséquences sur l'économie productive, et donc sur les travailleurs, seraient imprévisibles.

Alors, les responsables de la BCE continuent à pédaler de plus en plus vite dans la descente, tous freins desserrés et en espérant que le vélo s'arrêtera tout seul avant la chute. C'est peu probable...

Paul Galois

États-Unis : une victoire des Sioux

Après des mois de confrontation avec les autorités, les Indiens de la tribu sioux de Standing Rock, dans le Dakota du Nord, ont réussi à obtenir l'étude d'un nouveau parcours pour l'oléoduc qui menaçait de traverser leurs réserves d'eau.

Des centaines, puis des milliers de gens, venant

de nombreuses tribus indiennes du pays, mais pas seulement, ont campé sur place, tenant bon malgré l'arrivée de l'hiver et les gaz lacrymogènes de la police, qui voulait les faire décamper pour laisser la place aux bulldozers.

Le consortium propriétaire de cet oléoduc de 1 800 kilomètres

ne s'avoue toutefois pas vaincu et espère que, dès qu'elle sera au pouvoir, l'équipe de Trump, qui en possède des actions, rétablira le tracé le plus court, au mépris des populations qui vivent là.

Les Sioux savent livrer de longs combats et ne sont pas prêts de lever le camp.

Lucien Déroit

Décembre 1991 : la fin de l'URSS, pas des idées communistes

En décembre 1991, les commentateurs occidentaux se réjouirent de la dissolution de l'Union soviétique (URSS) et de son éclatement en quinze États différents, présentés comme l'échec du communisme. Un pseudo-intellectuel affirma qu'on était parvenu à la fin de l'histoire, le capitalisme étant devenu l'horizon indépassable de l'humanité.

À en croire les dirigeants des puissances impérialistes et les médias, la démocratie, la liberté et la prospérité étaient promises aux républiques issues de l'URSS. Un quart de siècle plus tard, on ne peut que constater les conséquences funestes entraînées par l'éclatement de l'URSS, sur le plan social, économique et politique : l'explosion des inégalités, la misère qui a rejeté loin en arrière plusieurs républiques ex-soviétiques et frappe même un quart de la population de Russie, et les nombreux conflits armés

L'URSS, née dans la perspective de la révolution mondiale

L'Union des républiques socialistes soviétiques, fondée le 30 décembre 1922, était fille de la révolution prolétarienne d'Octobre 1917. L'intervention impérialiste contre la Russie des soviets n'ayant pas abouti à son écrasement, les territoires défendus victorieusement par le prolétariat s'unirent dans une Fédération des républiques de Russie, d'Ukraine, de Biélorussie et de Transcaucasie. Son territoire en faisait le plus grand État du monde.

L'existence même de l'URSS témoignait de la possibilité d'une autre voie que le capitalisme, sans propriété privée des moyens de production ni domination des lois du marché sur l'économie. Elle montrait que la classe ouvrière pouvait instaurer une société dans laquelle elle gouvernerait elle-même l'État. Pour cette raison, l'impérialisme ne pardonna jamais à l'URSS ses origines révolutionnaires.

Le parasitisme de la bureaucratie stalinienne

Le recul de la vague révolutionnaire au début des années 1920 entraîna l'isolement de l'URSS. Une couche sociale privilégiée, la bureaucratie, se développa à la tête de l'État, usurpant le pouvoir du

prolétariat.

Les bureaucrates n'étaient pas des capitalistes. Même s'ils aspiraient à s'enrichir, en URSS personne n'était officiellement autorisé à posséder les moyens de production que la révolution avait collectivisés. Leur richesse, plus ou moins dissimulée, provenait uniquement du pillage des ressources de l'État et des organismes économiques, qu'ils contrôlaient. Une lutte acharnée avait lieu en permanence entre les différents clans de la bureaucratie pour le partage du gâteau.

C'est pour empêcher ces rivalités de mettre en danger la stabilité de l'URSS et les intérêts de la bureaucratie que Staline imposa à toute la société une dictature de fer.

Tournant le dos à la perspective de la révolution mondiale, qui seule aurait permis de sortir l'URSS de son isolement et de sa relative arriération, Staline lança le mot d'ordre empoisonné du « *socialisme dans un seul pays* ». Les oppositionnels restés fidèles aux idéaux de la révolution et à l'internationalisme furent massacrés.

Un développement économique hors des lois du marché

L'économie soviétique se construisit grâce au dynamisme engendré par la révolution. La bourgeoisie ayant été expropriée, la mise en œuvre de plans quinquennaux successifs, à l'échelle de toute l'Union, guida la production.

L'industrie soviétique décolla, alors que l'économie mondiale s'effondrait sous l'effet de la crise de 1929. Ses taux de croissance spectaculaires firent écrire à Trotsky, ennemi de la bureaucratie stalinienne, que, malgré celle-ci et les tares d'une société encore arriérée, le socialisme avait « *démontré son droit à la victoire, non dans les pages du Capital, mais dans une arène économique couvrant le sixième de la surface du globe* ».

Malgré la dictature et



Les dirigeants ukrainien, biélorusse et russe, Kravtchouk, Chouchkévitch et Eltsine signent la dissolution de l'URSS le 8 décembre 1991.

la bureaucratie, malgré les ravages provoqués de la Deuxième Guerre impérialiste mondiale, le développement économique se poursuivit jusque dans les années 1970, l'Union soviétique atteignant le rang de deuxième puissance économique mondiale, derrière les États-Unis.

L'éclatement de l'URSS

À la mort de Staline en 1953, les rivalités entre bureaucrates se traduisirent par une lutte acharnée, jusqu'au sommet de l'État. Contenues durant presque trente ans, elles finirent par éclater en un affrontement généralisé à la mort de Brejnev, en 1982.

Pour asseoir son pouvoir, Gorbatchev, élu nouveau secrétaire général du Parti communiste en mars 1985, ne pouvait plus compter sur les clans dirigeants des quinze républiques soviétiques : devenus de plus en plus puissants, ces clans affichaient leur autonomie vis-à-vis du pouvoir central.

Gorbatchev chercha alors d'autres soutiens, auprès de certaines couches de la bureaucratie, de la petite bourgeoisie intellectuelle, et plus largement d'une partie de l'opinion publique attirée par le modèle occidental. Il parla de refonte du système et de l'économie, la perestroïka. Il affirma la nécessité de la glasnost, la liberté de s'exprimer. Il introduisit une

dose de suffrage universel, notamment pour l'élection du président de chaque république. Il laissa enfin entrevoir, à tous ceux qui en auraient l'opportunité, l'espoir de s'enrichir librement. Mais, sur ce terrain, il fut débordé par plus démagogue que lui.

S'étant fait élire à la tête de la république de Russie en juin 1991, Eltsine encouragea les républiques à prendre le plus d'autonomie vis-à-vis du pouvoir central. Ce qu'elles firent jusqu'à faire éclater l'Union, forcer Gorbatchev à démissionner et à entériner la fin de l'URSS, le 25 décembre 1991.

Un recul pour les travailleurs et les peuples

L'URSS ne périt donc pas de l'effondrement de son économie, contrairement à l'affirmation intéressée des laudateurs du capitalisme. C'est son démantèlement par en haut, aboutissement d'un processus lié au parasitisme croissant de la bureaucratie, qui provoqua la désagrégation de l'État et un effondrement économique brutal.

En Russie, Eltsine libéralisa les prix, qui s'envolèrent, et lança des programmes de privatisation. Ce fut la ruée des bureaucrates les mieux placés pour dépecer les entreprises et s'approprier tout ce qui, dans l'économie, pouvait être rapidement rentable.

À la fin des années 1990, après le krach financier de 1998, la stabilité même des pays de l'ex-URSS se trouvait menacée par le chaos économique et politique, le banditisme à grande échelle des sommets dirigeants, l'explosion des nationalismes et des conflits à caractère ethnique. Arrivé à la tête de la Russie en 2000, Poutine se donna pour tâche de rétablir la « verticale du pouvoir », dans l'intérêt de la bureaucratie dans son ensemble. Il imposa que les affairistes se soumettent à l'État et paient leurs impôts, tout en permettant leurs pillages, avec comme perspective la réintégration de la Russie dans le marché mondial.

Mais le capitalisme en crise n'est plus capable de progrès depuis longtemps déjà. Il est incapable de se substituer efficacement à l'économie et aux rapports sociaux hérités des soixante-dix ans d'existence de l'URSS, si ce n'est pour permettre à une minorité de s'enrichir.

La fin de l'URSS a marqué une étape décisive dans le processus réactionnaire dont le stalinisme avait été l'incarnation sanglante, et il n'y a pas lieu de se réjouir de l'évolution en cours. La perspective d'une future Union socialiste mondiale des travailleurs reste la seule qui permettra à l'humanité de reprendre sa marche en avant.

Pierre Merlet

MCSyncro – Chanteloup : la grève continue

Mercredi 14 décembre, les travailleurs de MCSyncro à Chanteloup-les-Vignes dans les Yvelines en étaient à leur neuvième jour de grève pour l'embauche de tous les intérimaires, 200 euros d'augmentation et 1 000 euros de prime.

Comme l'usine doit livrer chaque jour 5 200 roues montées en « juste à temps » à Peugeot Poissy, la direction a tout fait pour remplacer les grévistes. Elle a mobilisé les cadres de son usine de Rennes, et surtout fait venir huit ouvriers de Belgique et d'Allemagne, embauchés pour la circonstance. Pour les mettre devant le fait accompli, elle ne leur a apparemment pas dit qu'il s'agissait de tenter de briser une grève... ce qui est illégal.

Mais la question de la légalité n'a pas arrêté la direction une seconde. Elle a été incapable de fournir les contrats de plusieurs

de ces travailleurs à l'inspectrice du travail. Pour l'un, elle prétend qu'il a été embauché avant la grève, pour d'autres qu'il s'agit de travailleurs détachés, recrutés auprès d'une société aux Pays-Bas... ce qui serait légal, d'après elle.

Et de toute façon, la direction de MCSyncro a dit qu'elle verrait bien ce que déciderait le tribunal de grande instance de Versailles, devant lequel elle était convoquée mardi 13 décembre, le jugement étant rendu le 15.

Mais même à deux par poste, ni ses cadres ni les travailleurs embauchés spécialement ne sont



Les grévistes, avec des travailleurs de PSA-Poissy venus les soutenir.

capables de suivre la cadence. MCSyncro organise donc tout un ballet de camions entre Chanteloup et une de ses usines dans l'Est : elle envoie des jantes et des pneus à monter là-bas, ils reviennent pour d'ultimes

opérations d'étiquetage et de classement dans l'ordre réclamé par PSA à Chanteloup, avant d'être chargés pour Poissy.

Tout cela n'intimide pas les grévistes. MCSyncro va très bien et a versé

10,2 millions d'euros à ses actionnaires en 2015. Alors, même si la direction arrive à convaincre le tribunal qu'elle est en règle, la lutte continuera jusqu'à satisfaction.

Correspondant LO

Sotralentz – Drulingen : une « reprise » qui détruit des emplois

Le tribunal de Strasbourg a enregistré la reprise partielle de trois filiales du groupe métallurgique Sotralentz, basé à Drulingen, dans le Bas-Rhin. Le groupe allemand Sülzle, principal client à l'export de l'usine, reprend Sotralentz Construction avec 14 licenciements pour 170 salariés. L'autre filiale, Sotralentz Packaging, est cédée à deux entreprises, Agriplas et Rikutec, avec 16 licenciements pour 153 salariés. 52 des 62 salariés de la filiale Sotralentz SAS, le siège du groupe qui regroupe les services administratifs, seront licenciés.

Sur les 385 salariés qui travaillaient dans ces trois filiales, 82 vont perdre leur emploi.

Comme dénoncé par les travailleurs lors de plusieurs manifestations, le groupe Sotralentz a été placé en redressement judiciaire, alors que les carnets de commande étaient pleins, et cela en raison de la gestion plus que douteuse des dirigeants et des actionnaires du groupe. Mais la « justice » a donc décidé de permettre à différentes entreprises de se répartir les morceaux en taillant dans les emplois.

Le tribunal doit encore

examiner, le 16 janvier prochain, les dossiers de deux autres filiales : Sotralentz métal industrie qui compte 219 travailleurs et Secofab qui en compte 158. Pour le moment, les deux filiales ne feraient l'objet d'aucune offre sérieuse de reprise.

À Sotralentz comme ailleurs, ce sont les travailleurs qui créent la richesse. Il n'y a aucune raison qu'ils fassent les frais de problèmes de gestion, a fortiori si celle-ci est frauduleuse. Mais dans la société capitaliste, les règles favorisent requins et vautours.

Correspondant LO

Pays de Montbéliard : aides à domicile en lutte

Les 170 aides à domicile de l'association Soli-Cités qui travaillent auprès des personnes âgées et handicapées dans le pays de Montbéliard, sont confrontées à une nouvelle révision de leur convention. La baisse des indemnités kilométriques pour les trajets effectués avec leur voiture personnelle se traduit par une amputation de 50 euros environ des maigres salaires de ces travailleuses, souvent à temps partiel, payées au smic.

Depuis deux semaines, elles sont appelées à

des débrayages et des rassemblements.

Les financeurs sont le conseil départemental, l'Agence régionale de santé, la Carsat. Tout ce beau monde réduit les budgets d'année en année. Et pendant que les salaires diminuent, que les journées de travail sont de plus en plus exténuantes, les malades et les personnes âgées doivent payer de plus en plus cher ou renoncer au service des aides à domicile.

Cette lutte est mille fois justifiée.

Correspondant LO

Fil rouge

Au temps de la e-religion

Deux petits entrepreneurs de Normandie viennent de lancer une application catholique pour téléphone portable et smartphone. Il s'agit d'ajouter en surimpression sur la photo d'un ami, voire d'un animal ou même d'un objet, une croix, un poisson (symbole chrétien) ou un simple sourire afin de les bénir.

Ainsi on peut réaliser maintenant des bénédictions virtuelles par Internet. L'application s'appelle godblessyoo, « Dieu vous bénisse ». L'Église soutient cette initiative, notamment

le curé de la paroisse de Dieppe, et espère que les inventeurs pourront rencontrer le pape.

Les initiateurs parlent « d'évangélisation à travers les réseaux sociaux » et veulent conquérir le monde. Ils espèrent avoir 26 millions d'utilisateurs en 2020 et gagner de l'argent grâce à des produits dérivés comme des bibles virtuelles ou des cierges virtuels !

Les religions étant de toute façon des inventions virtuelles, pourquoi ne pas rajouter du virtuel sur du virtuel. La seule chose bien réelle dans cette affaire étant l'argent que les inventeurs espèrent en retirer.

Vases communicants

François Villeroy de Galhau est gouverneur de la Banque de France. À ce titre il est aussi un des dirigeants de la BCE et un des responsables de la création de 2 000 milliards d'euros et de leur distribution aux capitalistes européens.

Mais le gouverneur ne se contente pas de dépenser, il propose aussi des économies. Ainsi, interrogé par *Aujourd'hui*, le 12 décembre, Villeroy conseille à tous les candidats à l'élection présidentielle française de ne pas promettre ce qu'ils ne pourront pas tenir. Selon lui, il faut faire l'an prochain encore quatre

milliards d'euros d'économies supplémentaires sur le budget de l'État, en sus de ce que le gouvernement a déjà programmé. Mais cela devrait être possible puisque, ajoute l'économiste dépensier, l'État dépense entre 100 et 200 milliards de trop.

Les dépenses excédentaires et inutiles sont, cela va sans dire pour le gouverneur, les budgets sociaux. Robin des Bois volait les riches pour donner aux pauvres, Villeroy de Galhau, c'est le contraire.

Courage, fuyons !

Pour la troisième fois, après 2012 et 2013, Marine

le Pen a décidé d'annuler le voyage qu'elle prévoyait de faire aux Antilles. « Il faut que les activistes acceptent le processus démocratique », a-t-elle avancé pour justifier sa reculade. Aucun rapport avec le fait qu'il y a une dizaine d'années, des indépendantistes et des antiracistes avaient un peu bousculé son père, le forçant à remonter dans son avion.

Le Pen distille le racisme à chacune de ses interventions. Mais elle juge antidémocratique que ceux qu'elle insulte osent lui rendre la monnaie de sa pièce.

SNCF Nantes : pas touche aux congés

Le week-end des 10 et 11 décembre, les conducteurs de train de la région Pays de la Loire étaient en grève contre les attaques de leur direction, qui conteste leur droit aux congés.

Depuis plusieurs semaines, la direction de ce service multiplie les rencontres avec les syndicats, pour les convaincre du bien-fondé de ses projets. Elle remet en cause un accord existant sur les congés à prendre tout le long de l'année. Même si l'accord actuel n'est pas non plus une merveille, il permet tout de même à chaque conducteur d'avoir au minimum deux

semaines de congés en juillet ou en août. Mais pour la direction c'est trop, elle veut dénoncer cet accord et en imposer un autre qui lui permettrait d'utiliser beaucoup plus les conducteurs, l'été notamment.

Dans le même temps, elle s'attaque aussi aux roulements des conducteurs. Par exemple, pour pallier les absences de ceux qui sont en congé ou malades, elle voudrait

imposer encore plus de périodes de travail dans lesquelles le planning du conducteur reste inconnu jusqu'à la dernière minute.

Mais le vrai problème est le manque d'embauches, chez les conducteurs comme d'ailleurs dans bien d'autres services. Depuis des années, la direction impose des gains de productivité dans ce service, aux dépens des conducteurs et de la sécurité des voyageurs. Par exemple, un conducteur peut travailler six matins de suite en se levant à 3 heures, à 4 heures, etc. tout en devant être vigilant

de la première heure de conduite jusqu'à la dernière. Cette situation est de plus en plus fréquente et cela aussi fait partie du mécontentement qui s'accumule depuis des mois.

Pour toutes ces raisons, les syndicats CGT et Sud Rail appellent donc les conducteurs de la région Pays de la Loire à faire grève tous les week-ends, jusqu'au 1^{er} juillet 2017. Celui des 10 et 11 décembre était le premier week-end de grève et il a plutôt été bien suivi sur les TER, mais aussi sur les TGV. Certaines lignes ont d'ailleurs été desservies uniquement

par des cars, alors qu'il y passe une dizaine de trains par jour en temps normal.

Les grévistes se sont réunis en assemblée générale au dépôt de Nantes, dès lundi matin 12 décembre, pour faire le point ensemble sur le mouvement. Cinquante d'entre eux ont pu établir et voter les revendications. La reconduction de la grève pour le week-end suivant a tout naturellement été votée, à l'unanimité.

La direction est prévenue : il n'est pas question que les conducteurs acceptent un recul de plus.

Correspondant LO

Services publics : assez de numéros surtaxés !

Plusieurs établissements hospitaliers mais aussi les Caisses d'allocations familiales et l'Assurance-maladie ont recours à des numéros de téléphone surtaxés.

Familles et usagers avaient déjà protesté en 2010, quand il était apparu que les numéros surtaxés se multipliaient dans les services publics. Les organismes qui y avaient recours avaient alors reculé. Mais les numéros surtaxés reviennent sur la pointe des pieds, et des usagers mécontents s'en sont plaints à la presse.

Des établissements de l'Assistance publique de Paris ou de Marseille maintiennent des numéros d'appel gratuits, mais d'autres

établissements, le CHU de Strasbourg, les Hospices civils de Lyon, les centres hospitaliers de Vannes dans le Morbihan, ou de Corbeil dans l'Essonne, sont joignables via un système de numéro unique surtaxé. C'est aussi le cas de plusieurs autres organismes publics du secteur social, comme la CAF ou l'Assurance-maladie.

Pour expliquer ce choix, des gestionnaires invoquent la rigueur budgétaire. D'autres font valoir qu'ils sont ainsi joignables

24 heures sur 24 sans avoir besoin d'embaucher du personnel supplémentaire. Mais cette surtaxe est généralement de 15 centimes la minute et les sociétés privées à qui les établissements confient la mise en place de ce système d'appel, comme Locatel ou Relais H, empochent 75 % de la somme.

En attendant, ce sont les patients et leurs proches qui paient. Comme l'exprimait avec colère une proche d'un patient de Strasbourg : « *Tout est devenu payant à l'hôpital : les patients et les familles sont devenus des vaches à lait !* »

Jacques Fontenoy

Dacia - Roumanie : manifestation contre les bus dangereux

Le 2 décembre, en Roumanie, les travailleurs de l'équipe de nuit de l'usine Dacia de Pitesti ont refusé de monter dans les cars. Rassemblés sur le parking de l'usine, ils ont été rejoints par une partie de l'équipe du matin. Ils étaient 1 500 à manifester.

La semaine précédente, les freins d'un autocar de transport des salariés de Dacia ont lâché dans le centre-ville de Pitesti, l'accident faisant vingt blessés. Un autre accident grave s'était déjà produit en août 2016, dix-sept salariés avaient alors dû être hospitalisés.

Cette fois, la colère a débordé. Un slogan des ouvriers était « *Chef, chef, chef, jusqu'à quand faudra-t-il accepter ?* » Pour faire des économies, la direction de Dacia, qui fait partie du groupe Renault, a choisi



d'externaliser le service transport de l'usine, et les conséquences pour les ouvriers se sont vite fait sentir. Devant le manque d'entretien des autocars par les trois sociétés de transport concernées, la plupart des chauffeurs anciennement employés par Dacia ont démissionné. Car, en plus des accidents, les pannes sur la route sont répétitives.

Première réaction : la direction de l'usine a eu

le culot de déclarer cette manifestation incorrecte, car elle a entraîné une perte de production durant une heure ! On peut comprendre son souci : les 2,9 milliards de profits dont Renault SA s'est enorgueilli pour 2015, et qui ont encore fait des petits cette année, sont accumulés notamment grâce au travail des 11 000 travailleurs de Dacia-Pitesti.

Hubert Paillon

AXA Belgique : 650 licenciements



À Bruxelles, mardi 6 décembre, au cours d'un conseil d'entreprise d'AXA Belgique, le directeur général à la tête de plus de 4 000 salariés s'est laissé aller à traiter le personnel de ploucs !

Un mépris aussi grossier a incité les syndicats à quitter la table des négociations. Par voie de mails et d'Internet, cela a vite été connu et répercuté dans tous les services. Conscient à retardement de sa bétise, ce dirigeant a présenté ses excuses, bredouillant que le choix des mots était inapproprié.

Pendant ce temps, un plan de restructuration se met en place en Belgique pour satisfaire les appétits des actionnaires. Le groupe AXA gère plus de 1 100 milliards d'actifs et a réalisé 5,6 milliards de bénéfices en 2015. Mais ce n'est pas encore assez. Alors, il est question de réduire les coûts en procédant à une suppression massive de postes, aux

650 licenciements collectifs annoncés dès le mois de septembre, ou encore à des départs volontaires. Les salariés qui resteront sont invités à accepter de subir des baisses de salaire et à renoncer à divers avantages, comme le tarif préférentiel pour leur propre assurance.

Ces mesures annoncées en Belgique touchent également bien d'autres pays où AXA est présent. Ainsi, un plan de restructuration pour réaliser 500 millions d'économies se met en place en France.

Dans ce groupe multimilliardaire, il faudra imposer que les bénéfices servent avant tout à sauvegarder les salaires et l'emploi.

Correspondant LO

Air France : la direction recule

À Air France, beaucoup croyaient ou voulaient faire croire que seuls les pilotes avaient la capacité de faire reculer le patron. À la maintenance, la preuve vient d'être faite que, quand plusieurs centaines de salariés se mobilisent, toutes catégories confondues, et sont déterminés à ne pas céder, ils peuvent forcer le patron à remballer ses attaques.

En effet la direction, qui voulait filialiser la maintenance, vient d'annoncer qu'elle y renonce. Depuis l'annonce début novembre du nouveau plan Trust Together de la direction, comportant entre autres le projet de filialisation, les réactions spontanées se sont succédées. Elles ont touché différents secteurs de la maintenance (DGI), et plusieurs sites, Orly-Villeneuve, Roissy, Toulouse, où sont employés les 8 500 travailleurs de la DGI. La dernière réaction a été la journée d'action du 8 décembre, appelée pour faire entendre le mécontentement de toute la DGI. Sa réussite a été d'autant plus notable que certains syndicats à Roissy (la CGT, le SNMSAC, la CFDT) avaient refusé de s'y associer, et qu'à Orly il a fallu pousser CGT, CFDT, UNSA, FO, pour qu'elles finissent par se rallier au rassemblement et à la manifestation.

Depuis la journée du 8 décembre, des autocollants « Non à la filialisation », « Non aux salaires low cost », ont fleuri sur les bleus et même sur les tenues de certains cadres, quelques-uns ayant participé à la grève.

La maintenance d'Air France compte 14 000 travailleurs dans le monde, dont 8 500 en France. Ce secteur de maintenance est numéro deux dans le monde, derrière Lufthansa Technik, avec un chiffre d'affaires de quatre milliards d'euros

en 2015, en progression de 18 %. C'est donc un secteur extrêmement rentable et la direction, avec son projet, voulait en tirer encore plus de profits.

Tous les syndicats n'étaient pas à l'initiative du mouvement du 8 décembre, certains affirmant qu'il fallait attendre le comité d'entreprise (CE) et le CCE des 15 et 16 décembre pour faire quelque chose, et donc s'étant mis aux abonnés absents. Mais la direction ne s'y est pas trompée et, devant la colère des travailleurs, elle a compris que son projet n'allait pas passer.

Le 15 décembre, jour où l'intersyndicale (CGT, FO et SUD) appelle à protester et à faire grève contre le projet Trust Together, devrait être une bonne occasion de redire à la direction que les travailleurs ne veulent ni de la filialisation de la maintenance, ni des autres attaques contre les travailleurs du fret, contre les travailleurs des escales aéroportuaires, contre les navigants, hôtesses, stewards et pilotes que contient Trust Together. Alors oui, c'est « grève Together » !

À Roissy

Le 8 décembre, trois rassemblements ont réuni 450 grévistes dans l'équipe du matin au CMH (mécaniciens de piste à l'aéroport), à Hélios (atelier de structures plasturgie et chaudronnerie) et à la DGI (entretien avions et moteurs, avionique, services

logistique). Et l'après-midi 270 travailleurs des mêmes secteurs ont fait aussi une heure de grève.

Tout le monde était bien déterminé à montrer le refus d'une filialisation de la maintenance et des conséquences néfastes qu'elle entraînerait. Chacun portait des autocollants « Non à la filialisation », « Non aux salaires low cost » et, face au plan du patron Trust Together on entendait : « Grève Together ».

À Orly

Après différents mouvements (débrayages et délégations dans certains secteurs), la journée du 8 décembre a été un franc succès. Un premier rassemblement de 400 travailleurs devant le building d'Orly Nord (locaux administratifs), tous services confondus, a été rejoint par ceux de l'usine voisine Éole à Villeneuve-le-Roi, qui fait aussi partie de la DGI. De là, un cortège de près de 700 travailleurs, massif et dynamique, s'est dirigé vers l'aérogare d'Orly-Ouest. Beaucoup étaient là pour la première fois, et les plus anciens rappelaient que depuis longtemps il n'y avait pas eu tant de monde.

Des distributions de tracts aux passagers ont permis des discussions, et le cortège dense scandant « Non à la filialisation » a plutôt été bien perçu par les personnes présentes. Sur le site, l'accueil des travailleurs en activité fut chaleureux. Un rassemblement très vivant, dans le hall de départ des navettes Air France, a clôturé la manifestation, les travailleurs présents étant très satisfaits d'avoir participé à cette journée.

Correspondant LO

Bosch-Beauvais : les ex-salariés déterminés

La cour d'appel d'Amiens vient de débouter les 390 ex-salariés de l'usine Bosch de Beauvais qui réclamaient entre 5 000 et 8 000 euros de préjudice d'anxiété pour avoir été exposés à l'amiante dans les années 1970 et 1980.

Ils fabriquaient alors des freins à disques de la marque Bendix, marque maintes fois impliquée dans divers scandales amiante. Durant cette période, ils ont manipulé, usiné et tronçonné des plaquettes contenant de l'amiante. Et, depuis, plusieurs anciens sont décédés du cancer de la plèvre.

L'usine Bendix de Beauvais avait été rachetée au début des années 1990 par un groupe américain, qui l'avait cédée à Bosch en 1996. Aujourd'hui, Bosch nie sa responsabilité :

d'abord, sous prétexte qu'au moment de l'acquisition l'usine n'utilisait plus d'amiante ; et maintenant, parce qu'un traité de droit américain l'exonérerait.

Pourtant, Bosch ne pouvait ignorer que la poussière était toujours présente dans l'usine. Et surtout, il s'est servi de la juridiction amiante pour vider l'usine à peu de frais dans les années 2000, ce qui a abouti à sa fermeture en 2009.

Devant cette évidence et malgré la décision de justice, les travailleurs restent déterminés. Ils ont décidé de se pourvoir en cassation car, comme l'a dit l'un d'entre eux : « Il faut qu'on conteste la décision. Bosch s'est servi de l'amiante pour fermer l'usine de Beauvais. Il ne faut pas leur faire de cadeau. »

Correspondant LO

PSA embauche... en CDI intérim !

La direction de l'usine PSA de La Janais, près de Rennes, vient d'annoncer le recrutement, le 1^{er} décembre, de salariés pour assurer l'augmentation de la production annoncée sur le site pour la fabrication de la nouvelle Peugeot 2008.

La direction prétend

qu'ils vont travailler pendant trois ans et prévoit le recrutement d'une centaine de jeunes dans les trois ans à venir, en contrats CDI intérim !

Toujours moins d'emplois mais toujours plus de précarité, telle est la devise de PSA.

Correspondant LO

Le passage des Pyrénées de Antonio Mateu

Cette brochure, écrite et éditée par Lutte ouvrière en 2006, retrace les souvenirs politiques de notre camarade Antonio Mateu Rovira, décédé il y a peu. C'est l'itinéraire d'un militant, depuis l'avènement de la République en 1931 en Espagne, plus particulièrement en Catalogne, puis dans l'émigration jusqu'aux premières années de la monarchie juan-carliste. Un militant ouvrier des deux côtés des Pyrénées.

Cette brochure (5 euros) peut être commandée à nos militants ou en écrivant au journal en joignant un chèque de 6 euros (5 euros + 1 euro de frais de port)

Antonio Mateu

Le passage des Pyrénées



Itinéraire politique d'un militant ouvrier espagnol

Édité par
LUTTE
OUVRIÈRE



Manifestation à Roissy le 6 décembre pour l'arrivée du Boeing 787.

Hôpital Tenon – Paris 20^e : maternité en grève

Après des mois de travaux de rénovation, la maternité de l'hôpital Tenon, qui fait partie de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), est en train de rouvrir progressivement tous ses lits.

Dans les nouveaux locaux, la direction de l'hôpital souhaite augmenter le nombre d'accouchements annuels, qui devraient passer de 1900 en 2016 à 2700 en 2017, voire 3500 par la suite avec l'ouverture d'un étage de plus. Mais, alors que l'effectif est déjà insuffisant actuellement, la direction ne prévoit pas d'embaucher. Elle se propose au mieux de remplacer les absents par des collègues en contrats précaires et de revoir la situation en mars 2017.

Pour imposer de travailler plus, la direction veut introduire plus de polyvalence : fusionner les métiers des auxiliaires de puériculture, qui s'occupent essentiellement des bébés, et des aides-soignantes, qui s'occupent des mères ; et aussi faire faire une partie du travail infirmier par les sages-femmes.

La direction veut aussi augmenter la rotation des accouchées, en réduisant la durée d'hospitalisation à deux jours. En seulement deux jours, le personnel devrait apprendre aux mamans pour qui c'est le premier bébé comment donner le sein ou le biberon,

comment le baigner, etc.

Depuis un mois, les membres du personnel de la maternité refusent ce projet. Elles disent non à la formation en cinq jours pour créer un métier polyvalent d'auxiliaire de maternité, non aux tâches des unes faites par les autres pour mieux restreindre les embauches à zéro. Elles disent non à la prise en charge de 21 femmes et 21 bébés sur un étage avec une seule infirmière, alors qu'elles devraient être deux, d'autant plus que la moitié des femmes reçues ont des grossesses à haut risque qui nécessitent plus de soins. Elles disent non à des cycles de travail en 12 heures pour les sages-femmes, alors que 10 heures de travail par jour actuellement sont déjà beaucoup ; elles réclament plus de sages-femmes.

En grève le 3 décembre, le personnel a fait signer une pétition de protestation aux collègues de l'hôpital, aux usagers à la sortie du métro et devant l'hôpital. En quelques jours, la pétition a reçu plus de 1000 signatures de soutien. Les grévistes ont même fait des gâteaux qu'elles donnent

aux usagers qui les soutiennent financièrement lors des collectes organisées sur le marché. L'accueil est toujours chaleureux.

Des tracts ont été collés dans tout l'établissement, pour informer les collègues des autres secteurs et proposer au personnel des autres services de venir à la direction réclamer des effectifs supplémentaires pour tous. Les grévistes se réunissent plusieurs fois par semaine et font circuler un compte-rendu, pour que tout le monde soit au courant.

Les membres du personnel de la maternité sont très motivés et veulent obtenir des embauches pour toutes



les catégories de personnel, de la sage-femme au brancardier, soit quinze postes. Elles se serrent les

coudes, convaincues que leurs revendications sont légitimes.

Correspondant LO

Saint-Denis : les communaux font reculer la mairie

Après trois jours de grèves et de débrayages, la mairie de Saint-Denis (à majorité PCF) a reculé face à la détermination des communaux.

Sous prétexte de lutter contre l'absentéisme, la municipalité prévoyait de retirer trois jours de congés annuels, six jours de RTT et deux jours de repos compensateurs. Elle s'attaquait également aux retraités en repoussant d'un mois le départ à la retraite et en limitant les droits des médaillés du travail.

Mal lui en a pris puisque, dès le 7 décembre, 800 communaux sur 3 600 (dont 900 saisonniers) ont fait grève et ont manifesté devant la mairie. Les cantines de Saint-Denis, y compris la cantine centrale, et de nombreux centres de loisirs restèrent fermés. Le lendemain et le surlendemain, si les débrayages furent un peu moins suivis

puisqu'on comptait entre 400 et 500 grévistes, la détermination était intacte. C'était la première fois depuis longtemps que les syndicats de la ville étaient unanimes pour repousser ce projet qui anticipait le programme de Fillon.

La mairie a accepté de retirer toutes ses attaques et annoncé qu'elle créait des groupes de travail pour améliorer les conditions de travail des employés. Tout cela montre que la lutte a payé.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Nathalie Arthaud : une candidate communiste révolutionnaire



La conférence de presse organisée au lendemain du congrès de Lutte ouvrière, lundi 12 décembre, a été l'occasion pour Nathalie Arthaud, entourée de plusieurs porte-parole de Lutte ouvrière, de présenter ce que sera sa campagne pour la présidentielle :

Dans cette campagne, Lutte ouvrière appellera les travailleurs à faire entendre les mesures indispensables à la survie des classes populaires. Cela commence par le combat contre le chômage. Une mesure de bon sens s'impose : il faut arrêter les suppressions d'emplois qui se succèdent dans tous les grands groupes, y compris ceux riches à milliards, d'Airbus à PSA ou Renault, des groupes bancaires aux assurances... Il faut interdire les licenciements. Au

lieu de concentrer le travail sur de moins en moins de salariés, il faut le répartir, en créant des emplois pour tous.

L'autre mesure nécessaire est l'augmentation des salaires et des pensions. Tous les candidats présentés comme significatifs, et qu'on entend d'ailleurs à longueur de journée, disent que c'est impossible. Hier encore, Marine Le Pen expliquait qu'on ne peut pas augmenter le smic, que ce serait impossible pour les patrons de supporter ce

nouveau coût.

Ce que nous disons, nous, c'est qu'il est impossible aujourd'hui de vivre avec un smic. On ne peut pas joindre les deux bouts, et les problèmes se posent dès le début du mois, parce qu'avec de si faibles salaires on est déjà enfoncé dans une galère faite de dettes et de crédits. C'est donc une mesure vitale d'augmenter le smic et tous les salaires. Et il faut prendre en compte l'inflation. Car, si on nous rabâche qu'il n'y a pratiquement pas d'inflation, on nous annonce en même temps une cascade d'augmentations, des tarifs bancaires, des mutuelles, des assurances, qui s'ajoutent au coût des loyers, des transports, des études. Les salaires, les pensions, les allocations doivent augmenter en fonction du coût de la vie.

Tout cela est lié à une autre mesure indispensable. Il faut faire la lumière sur la fortune des grands groupes capitalistes, en imposant un contrôle de la part des salariés de ces entreprises. En dévoilant les comptes, nous mesurerions que l'argent existe, qui serait mille fois plus utile employé à embaucher les jeunes et les précaires et à payer des salaires décentes. La pression à travailler toujours plus et à gagner toujours moins aboutit à l'enrichissement d'une minorité, à gonfler la spéculation financière et finit par se transformer en une menace pour toute l'économie et pour nous tous.

Nous appellerons les

travailleurs à raisonner de leur point de vue, à mettre en avant leurs intérêts, qui sont à l'opposé de tout ce qu'on nous raconte sur la compétitivité, la flexibilité, le coût du travail, la nécessaire restructuration des entreprises.

Lors des mobilisations contre la loi El Khomri, beaucoup de travailleurs ont dénoncé l'augmentation du temps de travail, l'aggravation de l'exploitation, la précarité. Il faut aussi mener ce combat politiquement. Et cela se passe au premier tour.

Pour les travailleurs, l'important n'est sûrement pas de décider qui sera le prochain président de la République. Car tous ceux qui sont susceptibles d'y accéder sont leurs ennemis et s'apprêtent à continuer et à aggraver la politique menée par Sarkozy puis par Hollande.

Nous disons aussi que le véritable combat se passe

dans les entreprises. C'est une question de rapports de force, c'est une question de luttes sociales. Mais, dans cette élection, il n'y a pas de raison de laisser le monopole de la parole aux représentants de la bourgeoisie.

Ma candidature permettra de montrer qu'une fraction du monde du travail, certes minoritaire, ne se résigne pas et a conscience que, quel que soit l'élu de 2017, les travailleurs seront attaqués et devront se battre collectivement. La frontière politique ne se situe pas entre la gauche et la droite : c'est une frontière de classe, une frontière sociale. Et si je suis la seule à me situer sur ce terrain, c'est aussi parce que je suis la seule candidate communiste révolutionnaire. Ces idées sont à contre-courant, mais représentent la seule perspective pour les travailleurs et même pour l'avenir de la société !



Cirque d'Hiver, le 30 septembre 2016.

Le congrès de Lutte ouvrière

Le congrès annuel de Lutte ouvrière s'est tenu les 10 et 11 décembre. Une large partie des débats a été consacrée aux tâches qui nous attendent dans la période à venir, et en particulier à notre campagne politique dans les élections présidentielle et législatives de 2017.

Plus généralement, le congrès a constaté combien la crise de l'économie capitaliste continue de peser sur la situation, tant intérieure qu'internationale. L'amplification de la financiarisation de l'économie et les menaces qu'elle recèle n'ont pas cessé d'augmenter depuis notre précédent congrès, qui s'était tenu en mars 2016. Le risque de krach financier, plus grave encore que celui de 2008, reste d'actualité.

La crise exacerbe la guerre économique que se mènent les grands groupes industriels et financiers, une guerre économique

qui entraîne des tensions politiques, voire militaires, aux quatre coins de la planète. Le développement du terrorisme d'un côté, l'afflux de millions de réfugiés condamnés à une migration forcée de l'autre, sont deux des conséquences des guerres et des tensions internationales et illustrent toute l'horreur et l'inhumanité de la domination impérialiste.

L'évolution générale de la vie politique est, à l'échelle de la planète, de plus en plus réactionnaire. Les interventions de nos camarades des groupes militant sur les mêmes

bases dans d'autres pays l'ont illustré. Mais elles ont aussi mis en évidence que, de la Côte d'Ivoire aux États-Unis, de la Turquie à Haïti, en passant par l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, les Antilles et La Réunion, il est possible de s'adresser au travailleurs au nom d'une politique de classe et des idées du communisme révolutionnaire.

Les délégués du congrès, après avoir adopté les textes d'orientation, ont procédé à l'élection du comité central, qui a ensuite désigné le comité exécutif.

Le prochain numéro de notre revue *Lutte de classe* publiera les textes d'orientation soumis au vote des délégués ainsi que des extraits des interventions de nos camarades.

Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

BESANÇON

Samedi 14 janvier - à 16 heures

Salle de la Malcombe - avenue François-Mitterrand

ANNONAY

Mercredi 18 janvier - à 18h 30

Salle Jean-Jaurès - 34, avenue de l'Europe

VALENCE

Jeudi 19 janvier - à 19 heures

Parc des expositions - salle Espace - 16, avenue Georges-Clemenceau

LA ROCHELLE

Mardi 24 janvier - à 20 heures

Salle Amos-Barbot - 37, rue du Collège

MULHOUSE

Samedi 28 janvier - à 16h 30

Société industrielle de Mulhouse - 10, rue de la Bourse